

Cartes historiques de la Vallée du Sénégal

présentées par

Charles BECKER et Victor MARTIN (CNRS)

&

Yveline DIALLO (IRD)

Dakar — 1995

Version révisée

[1ère version - Kaolack, 1983]

Depuis le dernier tiers du XVII^e siècle jusqu'au début du XX^e, ont été recensées environ 500 cartes géographiques où figure la vallée du Sénégal¹. Ces documents historiques sont d'un intérêt indiscutable pour la connaissance de la région et apportent des renseignements plus ou moins abondants sur telle partie, voire sur l'ensemble des contrées riveraines.

Ces cartes peuvent être consultées dans différents services d'Archives français, notamment aux Archives de la Marine, aux Archives de France (ancien fonds de la Marine), aux Archives de France (Section Outre-Mer) où de nombreuses cartes se trouvent dans le "Dépôt des Fortifications des Colonies", à la Bibliothèque Nationale (Département des Cartes et Plans)², à la Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle, à Paris, et aux Archives Nationales du Sénégal³ où l'on rencontre de nombreuses cartes datant de la seconde moitié du XIX^e siècle et réalisées lors de la conquête militaire. On connaît également un bon nombre de cartes reproduites dans des ouvrages imprimés parus aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Ces divers documents historiques illustrent l'évolution de la connaissance des pays européens concernant cette partie de l'Afrique. Certains apportent des informations nouvelles, alors que d'autres reprennent des données déjà connues. On a sélectionné et reproduit ici quinze de ces cartes qui manifestent les progrès de la cartographie européenne : on y constate la rectification progressive du tracé du Sénégal et de ses ramifications, l'apparition des toponymes (villages, provinces), des citations qui permettent de comprendre l'histoire de la Vallée. Malgré les lacunes réelles de cette documentation cartographique, il apparaît que tous ces plans, ébauches, esquisses, croquis manuscrits, cartes particulières ou générales publiées apportent une grande masse d'informations dont l'historien apprécie la valeur et l'intérêt.

Les cartes retenues sont des documents choisis parmi les 500 qui ont été examinées. Elles constituent des étapes de la cartographie. Qu'il s'agisse de cartes imprimées, de manuscrits prêts pour une édition, de croquis de travail parfois très élaborés, ce sont les témoins les plus marquants d'une accumulation des connaissances géographiques sur la Vallée, à partir de la fin du XVII^e siècle, quand les progrès deviennent plus rapides.

Pendant la période antérieure, la production cartographique relative à la Vallée du Sénégal est presque toujours insérée dans des documents généraux concernant toute l'Afrique ou une grande partie du continent. Environ 250 cartes ou portulans ont été consultés⁴. Le fleuve y est représenté de ma-

¹ Fichier des cartes historiques de la Sénégalie, constitué par Charles Becker et Victor Martin.

² Inventaire dans le volume publié par le Conseil International des Archives, *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique. Sources de l'histoire de l'Afrique au Sud du Sahara dans les Archives et Bibliothèques françaises. II. Bibliothèque*, Zug, 1976. La présentation détaillée du "Fonds courant du Département des Cartes & Plans" figure aux pages 137-272. Nous tenons à exprimer notre gratitude à l'ancienne directrice du Département Cartes et Plans de la Bibliothèque Nationale de France, M^{lle} Monique de la Roncière, qui est l'auteur de cet inventaire et nous en avait permis l'utilisation avant sa publication. Nous tenons à remercier les responsables et les archivistes spécialisés de tous les services d'Archives mentionnés, qui nous ont généreusement aidé au cours des années 1970, tout au long de nos recherches.

³ Inventoriés dans T. M. Bah, *Inventaire des cartes, plans, croquis et itinéraires conservés dans les dossiers des Archives du Sénégal à Dakar*. Dakar, 1967.

⁴ La plupart de ces cartes sont reproduites ou signalées dans les ouvrages classiques que l'on doit citer :

* R. Almagia, *Monumenta cartographica vaticana*, Cité du Vatican, 1944-1951, 3 volumes.

* A. Cortesão, A. Teixeira da Mota, *Portugaliae monumenta cartographica*, Lisboa, 1960.

* Yoro Fall, *L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne*, Paris, Karthala-CRA, 1982.

* Y. Kamal, *Monumenta cartographica Africae et Aegypti*, Le Caire, 1926-1962, 5 tomes (16 volumes).

* Charles de la Roncière, *La découverte de l'Afrique au Moyen Âge. Cartographes et explorateurs*, Le Caire, 1925-1927, 3 volumes.

nière schématique, mais certains renseignements apparaissent. Ainsi, le Sénégal est considéré dès les débuts de la véritable cartographie, au XIV^e siècle, comme un axe fluvial et commercial important, où aboutissait le commerce transsaharien et interafricain. Ces premiers documents reprennent, sous des formes diverses, le toponyme connu auparavant par les sources arabes sous le nom de Takrou⁵. Il s'agit là du nom donné à toute la région et sans doute à l'entité politique qui la couvre.

Aux débuts de la cartographie, au XIV^e siècle, on reprend le toponyme connu de Takrou à propos de la Vallée, et l'on affine surtout les données relatives au contour des côtes, même si des tracés très sommaires du Sénégal sont esquissés : le Tekrou se prolonge vers le Mali — dont l'hégémonie politique est soulignée fortement — et le toponyme Genehoa apparaît sous diverses formes également.

À partir du XIV^e siècle, les cartographes et les navigateurs réalisent des cartes qui expriment les progrès de la découverte et répondent surtout à des préoccupations utilitaires : connaissance des zones de navigation et installation des comptoirs de commerce le long des côtes africaines. Les cartographes traduisent "l'encerclement de l'Afrique" (Yoro Fall). C'est pourquoi ils s'intéressent plus aux côtes qu'à l'intérieur de l'Afrique. Néanmoins, les voies de pénétration vers l'intérieur commencent à être indiquées : ainsi, le Rio de Cenega est signalé très tôt après les découvertes portugaises ; il conflue avec le Rio de Gabia ou Gabra (= la Gambie) pour constituer de grandes bouches d'un fleuve transafricain, le Niger, qui rejoignait même le Nil.

Au XVI^e siècle, ces représentations ont encore cours. Ainsi par exemple, une carte de Tomaso de Ravenna de 1562 dessine un delta du Niger très large, avec comme principaux bras le Sénégal et la Gambie ; au sud du fleuve est notée la localité de Bodumel (De *dammel*, titre du souverain du Kajoor). Ce toponyme sera repris jusqu'au XVIII^e siècle, sous des orthographes et places différentes. Une autre carte — sans doute un portulan espagnol du XVI^e siècle (sans titre) — dessine un très grand delta du Niger et un Cap Vert très accusé entre le bras du Sénégal et celui de la Gambie ; la localité de Godumel est située sur la rive droite du Fleuve.

Avant la fin du XVII^e siècle, des progrès réels dans la connaissance géographique de la Sénégalie interviennent. On peut citer deux documents importants :

— la "Carte de la rivière de Senega, avec toutes ses criques et bancs, dessinée d'après nature par Joost Bastiaensen, patron de la Leeuwin (Lionne), pour la Compagnie des Indes Occidentales", datant sans doute de 1628⁶. Cette carte porte 110 noms de lieux et figure en outre un tracé relativement précis du

*Vicomte de Santarem E. de Barros y Souza, — *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, au delà du Cap Bojador, et sur les progrès de la science géographique après les navigations des Portugais au XV^e siècle*, Paris, 1842.

— *Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie pendant le Moyen Âge, et sur les progrès de la géographie après les grandes découvertes du XV^e siècle, pour servir d'introduction et d'explication à l'Atlas composé de mappemondes et de portulans, et d'autres monuments géographiques, depuis le VI^e siècle de notre ère, jusqu'au XVII^e*, Paris, 1849, 1850, 1852 (3 volumes et l'Atlas, paru en 1849).

*F. C. Vieder, *Monumenta cartographica*, The Hague, 1925-1933, 5 volumes.

⁵ Voir J. Cuoq, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle*, Paris, CNRS, 1975, où sont consignées la plupart des mentions relatives à l'ancien Takrou, dans les textes arabes sur l'Afrique occidentale. On consultera en particulier la note 6 (p. 90-91) où J. Cuoq évoque la signification de ce terme et renvoie à plusieurs publications qui traitent de la question. Signalons que le débat est loin d'être clos et que de nombreux nouveaux éléments peuvent être ajoutés pour éclairer le sens de ce terme d'où dérive sans doute le principal ethnonyme de la vallée.

⁶ G. Thilmans, "Les planches sénégalaises et mauritaniennes des "Atlas Vingboons" (XVII^e siècle)", *Bull. IFAN, B, 37*, 1975, n° 1, pp. 95-116, en particulier pp. 100-111. G. Thilmans montre bien l'intérêt majeur de ce document qui s'avère plus précis que de nombreuses cartes ou descriptions postérieures.

Bas Sénégal ; par contre l'orientation et les distances sont très mal respectées vers l'amont où le tracé du Doué apparaît de Sud en Nord. Cependant c'est ici que sont cités pour la première fois de nombreux nouveaux toponymes entre l'embouchure et la localité de Kaédi.

— La carte intitulée “l'Afrique, ou Libye ultérieure, ou sont le Saara, ou Desert, le Pays des Nègres, la Guinée et les pays circonvois.” (1659, rééditée en 1679⁷, due à Nicolas Sanson d'Abbeville. L'auteur est le fondateur d'une dynastie célèbre de cartographes français, à l'origine du développement de la production cartographique française au XVIII^e siècle ; grâce à son titre d'Ingénieur du Roi, il a eu accès à une abondante documentation et a pu utiliser de nouvelles sources d'information. Cependant sa carte s'inspire surtout de la carte précédente. D'une part, elle représente le Rio Senega comme un bras majeur, septentrional, du Delta du Niger qui enserre toute la Sénégalie, alors que la Gambie et le Rio Grande sont les autres bras principaux. Sur ce bras principal sont citées les localités de Brack, Genehoa et Tombotu (rive nord), de Budomel (loin à l'intérieur), Sol Ulil, Cortede (rive sud). D'autre part, elle figure comme un affluent le véritable Sénégal, orienté surtout vers le nord, avec les toponymes Killen, Patesau, Walalde, Toude Jabe, Samba Lamech sur la rive droite, Kockio, Porrie, Rinqihou sur la rive gauche ; tous ces noms se trouvent sur la carte de 1628 que Sanson a utilisée, en la combinant avec les cartes communes antérieures.

À partir de la fin du XVII^e siècle, des explorations plus poussées permettent de dresser des cartes nouvelles, à l'aide des routiers et croquis qui représentent diverses parties de la Vallée, avec beaucoup de détails originaux.

La première carte reproduite est la “Carte de la Coste d'Afrique depuis le cap Blanc iusques a la Rivière de Gambie, présentée a Mongr De Pontchartrain, ministre et secretaire d'estat, contr^e general des finances”⁸, carte anonyme réalisée vers 1692. C'est un très beau document manuscrit en couleurs, de 975 sur 650 mm, qui représente tous les royaumes côtiers, en particulier le Waalo, avec le delta du Fleuve. Environ 60 toponymes sont indiqués, dont beaucoup de localités : pour les dessins des habitations, on distingue les cases des sédentaires regroupées en villages circulaires et les tentes géométriques des Maures. Le dessin de la végétation évoquerait une vallée nettement plus boisée qu'aujourd'hui. Une barque indique une navigation sur le lac “Panier Foule” ou “rivière aux Portugais”. De nombreux villages peuvent être identifiés, mais on remarque que Dagana (dangane) est situé sur la rive nord. L'important commerce de la gomme — qui se prolongera jusqu'au XX^e siècle — est mentionné, avec la localisation des lieux de cueillette, de l'habitat des “Maures traitant la gomme”, de la traite même (“Escale du Désert”, dessin d'un voilier hollandais au mouillage lors de la traite sur la côte mauritanienne). L'emplacement de deux salines et des trois fours à chaux est également indiqué. On note aussi le tracé, sommaire certes, des limites des provinces composant le Waalo, ainsi que des territoires occupés par les différentes tribus maures. Le Waalo même est à cheval sur les deux rives. Ingurbel (= Ndiourbel) est mentionné comme la maison du roi du Waalo, sur la rive nord, près du village actuel de Rosso ; cette capitale ancienne sera détruite peu après, en 1697, et les souverains s'installeront alors, suite à la pression maure, au sud du Sénégal, d'abord à Ndiangué (près de l'actuel Richard-Toll) puis à Nder, sur la rive ouest du lac de Guiers. En dépit des imprécisions de ce document — qui sont celles de la fin du XVII^e siècle —, il présente un intérêt historique indéniable, en plus de son caractère esthétique certain.

La carte 2 date du début du XVIII^e siècle et constitue un résultat d'une exploration du Haut-Sénégal et des pays situés entre le Sénégal et la Falémé. La vallée était alors devenue une voie de pénétration pour les marchands français. C'est une carte manuscrite qui n'a pas été publiée, mais reprise et simplifiée par le géographe d'Anville dans l'ouvrage du P. Labat⁹. L'exemplaire connu de cette

⁷ Bibliothèque Nationale, Cartes et Plans, Ge DD 2987 8083 (1659). Archives de la Marine, Atlas de Cartes particulières, carte 1 (édition 1679).

⁸ BN, Cartes et plans, Portefeuille 111, 2, 1.

⁹ J. B. Labat, *Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale*, Paris, Cavelier, 1728. “Carte de la Rivière Falemé, des pays de Bamboucq et Tambaoura, et d'une partie du Niger” (tome IV, p. 32). Une relation sommaire de

carte “levée sur les lieux par le Sr Pierre Compagnon en 1716” a été “copié sur l’original MS en vélin le 23 d’octobre 1723”¹⁰ ; c’est un calque de 480 sur 485 mm. Agent du Directeur français André Brue, P. Compagnon effectua une exploration des pays situés au confluent du Sénégal et de la Falémé, pour y rechercher les fameuses mines d’or du Bambuk. Un des résultats de cette mission a été l’établissement de documents cartographiques qui feront autorité jusqu’à la fin du XVIII^e siècle. Bien que le tracé des cours d’eau reste encore imprécis, cette carte présente un intérêt exceptionnel pour l’histoire des confins du Sénégal et de l’actuel Mali, où de nombreux villages sont localisés et où sont délimitées approximativement les frontières des anciens royaumes. Beaucoup de localités ou lieux-dits figurent le long de la rive sud de la haute vallée du Sénégal (toujours baptisé Niger) et sur la rive est de la Falémé, quelques uns seulement paraissant sur la rive ouest. Le cartographe a dessiné les reliefs, ainsi que la végétation, indiquant une région assez boisée ; il a localisé diverses mines d’or, le long de la Falémé et à l’intérieur des terres, traçant même les itinéraires suivis pour s’y rendre. Bien que l’identification des toponymes ne soit pas toujours aisée, l’étude minutieuse de cette carte est très riche pour toute cette région.

De la même période, date la carte 3. C’est une “Carte de la Rivière du Senegal, depuis la Barre jusqu’au Panier Foule, des petites Rivières et marigots qui en d’érivent avec les noms des villages qui sont au bord, fait au Senegal par ordre de Monsieur Brüe Directeur general le 1^{er} mars 1720”¹¹. Ce manuscrit en couleurs est à l’échelle approximative du 1/325 000^e et a pour dimensions 495 sur 715 mm. Cette esquisse du Bas-Sénégal propose un tracé relativement précis du delta et de ses ramifications principales. En outre il porte les noms de nombreuses localités dont beaucoup apparaissent pour la première fois. Sur la rive droite du cours principal sont inscrites près de quarante localités, sur le fleuve les noms de plusieurs îles dont celle du Sénégal ; sur la rive gauche et ses ramifications figurent une centaine de villages ; sur les rives du lac de Guiers se trouvent cinq villages à l’ouest — dont Nder considéré comme une capitale —, dix à l’est, et un sur une île dans le lac. Ndiangué est aussi représenté comme “demeure du Roy Brac”. Le repli de la capitale vers le sud du Fleuve, enregistré par ce document, est significatif des déplacements de la population sous la pression maure¹². On doit remarquer le tracé très large donné à la vallée du Bounoum qui prolonge le lac Panier Foule vers l’amont, les informations à propos des rivières ou bras du delta, ainsi que la mention du marigot des maringouins faisant liaison entre le cours principal du Sénégal et l’Océan avant la véritable embouchure au sud de Saint-Louis. Ce manuscrit a servi de base aux cartes ultérieures surtout celles de d’Anville¹³.

Après une grande période de collecte de documents par les géographes, paraissent après 1725 les travaux de Guillaume Delisle et de d’Anville qui feront autorité durant tout le XVIII^e siècle. Ils représentent la somme des connaissances de l’époque et ont été réalisés à partir de la documentation rassemblée par chacun de ces cartographes¹⁴. Si les documents cartographiques des deux auteurs sont très ressemblants du point de vue de la technique graphique, il y a dans le détail des différences notables, car les deux géographes ont utilisé leurs sources propres. À l’examen, il apparaît cependant que

l’exploration de Compagnon accompagne la carte. D’Anville a publié une seconde version légèrement remaniée (Bibliothèque Historique de la Marine, Service Hydrographique, volume 64, pièce 69).

¹⁰ BN, Cartes et Plans, Ge DD 2987, 8131. Elle a été publiée, comme la précédente, en réduction très petite dans A. Delcourt, *Journal d’un voyage fait en Bambouc en 1744 par Pierre David*, Paris, Société française d’Histoire Outre-Mer, 1974, fig. 4 et 5 hors-texte.

¹¹ BN, Cartes et Plans, Ge DD 2987 B 8119.

¹² Cf. A. Lericollais, “Peuplement et migrations dans la vallée du Sénégal”, *Cah. ORSTOM, Sér. Sciences Hum.*, vol. XII, 1975, pp. 123-135.

¹³ Voir la carte commentée ci-dessous, ainsi que les cartes parues dans l’ouvrage précité de J. B. Labat (Carte particulière de l’entrée du Senega, t. II, p. 124 ; Carte particulière du cours du Niger ou de la rivière de Senega et de ses îles et divers bras depuis le Desert jusqu’à la mer, t. II, p. 152 ; Carte particulière du Senega depuis le Desert en remontant jusqu’à l’isle du Morfil, t. II, p. 174.

¹⁴ Fonds D’Anville, classé à la BN, Cartes et Plans, sous la côte Ge DD 2987 ; Fonds Delisle, conservé aux Archives Nationales de France, Marine, dans les portefeuilles de la série 2 JJ 54.

les renseignements originaux compilés sont sans doute plus abondants chez d'Anville que chez Delisle¹⁵

La carte 4, de Guillaume Delisle, s'intitule "Carte de l'Afrique françoise ou du Sénégal. Dressée sur un grand nombre de Cartes manuscrites ou d'Itinéraires rectifiés par diverses Observations" et a été publiée la première fois en 1726. Elle sera réimprimée jusqu'en 1780 sans modifications¹⁶.

On sait que Delisle a été l'élève de Cassini et fut le premier cartographe à utiliser de façon systématique la centaine de positions dans le monde déterminées astronomiquement. Il complétait sa documentation par une critique serrée des cartes existantes, les comparant aux textes des historiens et des voyageurs. Il établit une centaine de cartes et publia entre autres deux globes et une mappemonde. Sa production couvrit donc le monde entier et non seulement l'Afrique.

La carte de Delisle ici examinée a été gravée en couleurs, aux dimensions de 611 sur 473 mm. Elle fut publiée par la veuve du géographe, l'année même de sa mort. Elle atteint une précision beaucoup plus grande que les cartes générales antérieures du même auteur, en particulier celles de 1700 et de 1707. Le cartographe a utilisé des routiers anciens, notamment celui de De Lacourbe, Directeur du Sénégal, qui fit plusieurs séjours entre 1685 et 1709 ; de même il emploie des documents inédits qui concernent diverses parties de la Vallée. Un des routiers qui est conservé dans le Fonds Delisle¹⁷ est plus complet et plus précis que la carte de Delisle. Il cite les marigots tels la rivière de Bifèche, la rivière à Morfil, le marigot de Fallemi. Il donne les distances en lieues, demi-lieues et quarts de lieue avec les orientations suivies d'un lieu à un autre. Il nomme les villages rencontrés à babord ou à tribord, et les roches ou les arbres qui peuvent servir de repères. Pour le Waalo, 25 villages sont localisés sur la rive droite, 2 sur une île, 26 sur la rive gauche ; au Fuuta, 32 au sud du Sénégal et 29 au nord ; au Galam 50 se trouvent sur la rive gauche et un seul sur la rive opposée. Au total, 108 villages sur les 165 mentionnés sont cités sur la rive gauche. Mais on constate qu'au Waalo et au Fuuta, le nombre des implantations sur la rive droite est presque égal à celui de l'autre rive. La capitale du Waalo reste encore à Ndiourbel, au nord du Fleuve.

Sur la carte de Delisle même, la Gambie n'est plus reliée au Sénégal, mais un tracé en pointillés laisse supposer qu'une liaison souterraine peut exister entre ces deux cours d'eau. Il est précisé que les Français n'ont pas exploré la région au-delà du saut de Gouina et qu'ainsi "les connoissances qu'ils ont au dessus ne sont fondées que sur le rapport des gens du pais". Le lac Mabéria est représenté comme un réservoir du fleuve Sénégal, comme sur les anciennes cartes, mais un bras assez long s'enfonce loin dans le "Pays des Foules Guialons" (Fuuta Jallon, où le Fleuve prend effectivement sa source). C'est un autre lac, appelé Guien et placé plus au nord, qui est ici considéré comme la source du véritable Niger ; ce Fleuve se dirige au nord et arrose Tomboutou ou Tanbouboutou.

La carte délimite grossièrement les frontières des différents royaumes vers l'intérieur des terres, mais les renseignements sont précis aux abords de la Vallée. Ainsi les trois royaumes qui se succèdent d'aval en amont sont correctement indiqués : entre le Waalo ("R^{me} d'Oual ou de Brac") et le Fuuta

¹⁵ Le rôle de ces deux grands cartographes est évoqué schématiquement par I. Kupcik, *Cartes géographiques anciennes*, Paris, Gründ, 1981, pp. 178-181 : "Tandis que Delisle (1675-1726) s'attachait à l'aspect précis des contours des continents, ... D'Anville (1697-1782) visait surtout à saisir l'image géographique de l'intérieur des continents" (p. 179).

¹⁶ La carte a été publiée par P. Cultru, *Premier voyage du Sieur de La Courbe fait à la Coste d'Afrique en 1685*, Paris, 1913, et par F. Brigaud, *Histoire traditionnelle du Sénégal*, Saint-Louis, CRDS, 1962.

Les exemplaires de cette carte qui ont été consultés sont déposés :

- à la BN, Cartes et Plans, Ge D 16315, qui constitue la version manuscrite ;
- à la BN, Cartes et Plans, GE DD 2987 B 8095 et 8095 bis ;
- à la BN, Cartes et Plans, portefeuille 111, 2, 39 D (version réimprimée en 1780, ici reproduite) ;
- aux Archives Nationales de France, Section Outre-Mer, Dépôt des Fortifications des Colonies, Sénégal, Portefeuille 32, 37).

¹⁷ Cf. C. Becker, *Routiers anciens pour le Fleuve Sénégal et la Falémé*, 13 p. Kaolack, 1982. Le routier analysé s'intitule "Raques et roumbes de vents qui se trouvent dans la Riviere du Senegal depuis l'habitation jusqu'au grand rocher" "Par Guillaume de L'Isle, donné par Mr de la Courbe".

(“Royaume des Foules soumis au Prince Siratique, habité par les Foules”, la frontière est située à Dagona. Entre le Fuuta et le “R. de Galam — Saracolets”, le marigot de Galam, qui prend peu en amont de Dembakané, fait frontière. On remarque au nord de Galam le pays des “Gens de Héré, fugitifs”, et au sud, celui de “Bambouc, habité par les Malincopes” ; vers l’est est situé les pays de Casson (Xaso), de “Guioula”, de “Baquiard”, des “Bambaras”, et au sud-est, le pays des “Foules Guialons”. Notons que les autres royaumes côtiers de Sénégal sont également cartographiés avec les frontières approximatives et quelques toponymes. Les précisions sont plus nombreuses pour l’axe de pénétration commerciale qu’était le Fleuve Gambie.

Sur la Vallée, Delisle cite environ 80 localités. Au Waalo, la capitale — Ndiourbel — apparaît avec 4 villages sur la rive droite ; Saint-Louis étant sur le Fleuve, 13 autres noms figurent sur la rive gauche. Au Fuuta, on remarque que la capitale, “Goumel, résidence de Siratique” est au nord du Fleuve et vers l’est de l’actuel Kaédi. Pour cette région, les villages mentionnés au nord (26) sont même plus abondants que ceux inscrits au sud du cours principal (23). Autour du lac Paniefoule, on voit quatre localités, Nder (du Waalo) et les autres vers l’est qui semblent plutôt rattachées au Jolof. Au Galam, les six localités sont toutes sur la rive gauche. Près de la Falémé, sont cités sept villages.

Les noms des principaux comptoirs côtiers et fluviaux sont énumérés. Ainsi sur la Vallée, l’implantation française s’est faite au Fort de Saint-Louis, et en amont de la confluence du Sénégal et de la Falémé au Fort Saint-Joseph de Galam. On note les escales de la gomme : le Désert, le Coq, Donaye, Quede, Le Terrier rouge, Gueranguel (escale de Tor), Gueranguel (escale de Foule), Joel (escale de Siratique). L’importance des lacs paraît parfois grandie, et celle des “forêts où l’on cueille de la gomme” est notable, laissant penser à une Mauritanie de savanes arbustives. Enfin, on signale les salines du Bas-Sénégal, et surtout les mines d’or du Bambuk.

Jean-Baptiste Bourguignon d’Anville (1697-1782), aussi célèbre que son prédécesseur, vint à la cartographie par l’histoire. Il compila une documentation importante pour illustrer cartographiquement l’ouvrage de J.B. Labat ¹⁸ et fournir avec celui-ci la carte 5 intitulée : “Carte de la partie occidentale de l’Afrique comprise entre Arguin & Serrelione où l’on a représenté avec plus de circonstances et d’exactitudes que dans aucune Carte precedente, non seulement le detail de la Côte et les Entrées des Rivières, mais encore un assez grand detail de l’Intérieur des Terres, jusqu’à une très grande distance de la Mer, Ensorte qu’on y indique Les divers Royaumes & les Nations des Negres, le Cours des grandes Rivieres, notamment de Senega & Gambie, Et les Etablissements que les Nations Européennes, François, Portugais & Anglois ont sur la Côte & dans le Pays, dressée sur plusieurs Cartes & divers Mémoires par le Sr D’Anville, Géographe ordinaire du Roi, janvier 1727”. Ce document mesure 526 sur 655 mm, son échelle étant environ le 1/2 500 000^e. La minute a été gravée par C. de Béréy. Elle comporte, outre la carte même, trois encarts :

- une “Carte dressée sur la Description d’Al Edrissi, Géographe Arabe” ;
- Un “Supplément pour le Haut du Niger jusqu’à Tombut”, où le Sénégal et le Niger sont bien séparés ;
- Un “Supplément pour le haut de Gambie” ¹⁹.

Outre son intérêt géographique majeur, ce document est important parce que les pièces d’archives conservées permettent de suivre son élaboration et montrent ainsi une cartographie en cours de réalisation ²⁰.

¹⁸ L’ouvrage de J. B. Labat est illustré par 15 cartes, qui reprennent et parfois même développent les données contenues dans la carte générale. Ainsi pour la carte précitée des pays situés entre Sénégal et Falémé.

¹⁹ La carte générale n’a pas pu être insérée dans l’ouvrage de Labat pour des raisons pratiques (t. I, pp. xiiij-xiv). Elle a été publiée récemment dans R. Van Chi (éd.), *Atlas National du Sénégal*, Paris, IGN, 1977, p. 55, en format réduit. De nombreux exemplaires de cette carte sont connus. Citons à la BN, les cartes cotées Ge DD 2987 B 8096 et Ge D 10632, aux AN, O-M, dans le Dépôt des Fortifications des Colonies, Sénégal, port. 32, 29 B, aux AN, la Carte est dans le portefeuille NN 171, 39 et 40.

La carte Ge D 10632 est la minute de la carte.

²⁰ Dans le fonds D’Anville (BN, Cartes et Plans, Ge DD 2987), on trouve à la fois des cartes manuscrites très nombreuses de l’auteur lui-même, qui constituent des ébauches, voire de véritables maquettes prêtes à

La documentation utilisée pour la Vallée est assez abondante, mais on doit surtout citer la carte manuscrite du Sieur Loubiat qui propose un tracé fort amélioré pour le Sénégal avec des données sur les villages riverains ²¹, ainsi que les cartes de Compagnon et de Brue qui ont été présentées ci-dessus. Il s'agit là d'une véritable synthèse des connaissances sur la Sénégalie et sur le Fleuve Sénégal. Les abords des vallées, axes de pénétration pour le commerce atlantique, et les côtes sont soignés, tandis que l'intérieur des terres demeure le plus souvent vide. De multiples localités sont signalées dans la zone fréquentée par les commerçants européens. Les forêts où l'on pratique la cueillette de la gomme sont localisées, ainsi qu'un "bois d'ebene" au sud du lac Panie Foule. De même paraissent les huit salines proches de Bieurt et de nombreuses mines d'or entre Sénégal et Falémé. Les barres rocheuses et les difficultés de la navigation sont indiquées pour le Haut-Sénégal et la Falémé. On remarque que les pays de Galam et de Bambuk, pour lesquels d'Anville a employé les travaux de Compagnon, sont pratiquement les mieux connus. Du moins l'intérêt pour cette région, où les Français ont déjà deux établissements (Fort Saint-Joseph sur le Sénégal à Dramané, Fort Saint-Pierre à Kainoura, près de Sénoudébou sur la Falémé) et en projettent d'autres, est considérable : les Français y achètent la plus grande partie des esclaves exportés vers l'Amérique, et on vivra durant tout le XVIII^e siècle avec le rêve d'une conquête et de l'exploitation de l'or estimé abondant.

Le lac appelé Cayar (lac Rkiz) est représenté comme une vaste étendue qui "reçoit les eaux du Niger pendant l'inondation" et se trouve donc alimenté par le Sénégal. Pour le Sénégal même, l'auteur distingue le Niger-Sénégal, et le Niger nommé "Guien" ou "Ica" qui court d'est en ouest ; les deux fleuves sont différents comme l'attestent les mémoires de voyageurs et des informateurs locaux cités dans l'encart spécial. Cependant le lac Mabéria est encore donné comme la source du Sénégal.

Les noms des royaumes rencontrés sur la Vallée sont cités, avec les "maisons ou demeures royales" ainsi que les localités habitées par des dignitaires. On trouve d'abord le "royaume de Hoval ou de Brac" (Waalo), puis le "royaume des Foules ou de Siratik", où on distingue le pays de Tor (avec une demeure de Lamp Tor placée loin à l'intérieur des terres au sud de la rivière au Morfil (= le Doué), enfin le "royaume de Galam" et les divers pays voisins du Sénégal et de la Falémé ("pays de Haeren Cobé", "pays de Gayaga", "pays des Saracolets", "pays de Bondou", "Rme de Contou", "Rme de Combredougou", "pays de Bambouq", "Rme de Macanna", "pays des Malincopes", "pays de Gadoua", "pays de Giaca", "Royaume de Casson", et vers le sud le "Foutaguialon". Au nord du Fleuve, le grand "Pays de Zanhaga ou des Senegues" paraît, avec des renseignements sommaires sur les pays maures.

Pour le Waalo, on mentionne les trois capitales : Ndiourbel, Ndiangué et Nder. Au Fuuta, la capitale de Siratik est Goumel, vers le nord est de Kaédi, sur le bord d'un "grand marais" cultivé après l'inondation. Des notices sur les peuples, les royaumes, les coutumes, le commerce, parsèment la carte. Il est indiqué que le nom de Senega a été donné au "Niger" par les premiers navigateurs portugais, et que la nation française, qui détient plusieurs forts, est "aujourd'hui seule en possession du commerce et de la navigation de ce grand fleuve". On mentionne que les noms de Siratiq, Brac, Damel, Bour, Tin, "sont des titres de Rois, et qu'on a dû en faire mention ici parce que ces noms servent souvent à désigner les royaumes", alors qu'en Galam les souverains sont appelés "Tonca". Des remarques précisent les traits particuliers des "peuples" de la vallée — Jalofes, Foules, Maures, Man-

l'impression, et aussi la plupart des cartes utilisées et compilées par le géographe. D'autre part, on connaît un bon nombre de mémoires ou de relations employées par D'Anville. A l'aide de ces documents, on assiste à la création d'une carte qui fera longtemps autorité, mais que son auteur cherchera à corriger et à compléter dans une deuxième carte intitulée "Carte particulière de la Côte occidentale d'Afrique, depuis le Cap Blanc jusqu'au Cap Verga, et du cours des rivières du Senega et de Gambie, dressée pour la Compagnie des Indes" ; pour cette deuxième carte, on trouve les ébauches et documents utilisés, en particulier une carte manuscrite "Carte de la Côte d'Afrique depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'au Cap de Vergue" (BN, Ge DD 2987 B 8101 (3 feuilles). (La seconde carte se trouve par exemple aux Archives de la Marine, Atlas Cartes particulières, n° 69 ; BN, Ge DD 2987 B 8098 et Portef. 111, 2, 25 D, en deux parties ; AN, O-M, Dép. Fort. Col., Sénégal, portef. 26, 45 A ; la minute de la carte gravée en 1751 se trouve à la BN, Ge D 10633, 1 et 2).

²¹ Cours du Sénégal. Copie de la main de d'Anville de la carte mns du Sr Loubiat, juin 1724", BN, Ge DD 2987, 8117 (641 x 223 mm). L'original est de 1718.

dingues —, en particulier leur attitude par rapport à l’Islam. L’auteur note également que le Fleuve constitue une limite ethnique qui n’est pas absolue cependant ; les terres de la rive droite sont moins bonnes et beaucoup moins cultivées que celles de la rive gauche.

Pour la Vallée, la carte mentionne environ cent quarante localités. Mais elle n’a pas pu retenir, en raison de son échelle, tous les noms qui sont cités dans les cartes particulières publiées dans l’ouvrage de J.B. Labat. Cependant, au Waalo, d’Anville inscrit trois villages sur la rive droite avec St-Louis, sur le Sénégal et 22 autres sur la rive opposée (8) ou autour du lac de Guiers (14). Au Fuuta, les villages sont presque aussi nombreux au nord du Fleuve (26) qu’au sud (31). Sur le Haut-Sénégal, on note 23 villages situés au sud à l’exception d’un seul ; sur la Falémé, on voit une vingtaine de localités, surtout à l’est, et entre Sénégal et Falémé paraissent une douzaine de noms.

La carte du même auteur, publiée en 1751, enregistre de nets progrès : elle est plus précise et plus sobre, et le tracé du Fleuve y est plus exact. Selon d’Anville, le nom même du fleuve Senega viendrait du nom de la race maure Zenhaga. Les profondeurs marines ont été relevées le long des côtes séné-gambiennes. La toponymie est très fournie dans le delta. De même le Haut Sénégal, avec le Galam et le Bambuk, est très bien représenté. Cette carte a été rééditée en 1757, mais sera encore utilisée beaucoup plus tard.

À la différence de ses deux grands prédécesseurs, Michel Adanson (1727-1806) a exploré lui-même une partie des pays cartographiés. Naturaliste, correspondant à l’Académie Royale des Sciences, il a résidé au Sénégal de 1749 à 1754. Il habitait Saint-Louis, mais fit plusieurs voyages à Podor et au Cap-Vert²². Sur la vallée du Sénégal, il ne dépassa pas Podor. Pour cartographier la partie plus en amont du Fleuve, il a utilisé les relevés de l’ingénieur Loiseau. Dans son ouvrage, mais surtout dans un texte inédit (cité en annexe), Adanson explique comment il a levé lui-même les latitudes des différents lieux, mesuré certaines distances et procédé avec rigueur et méthode. Ses cartes, dont nous reproduisons deux exemplaires, sont d’une extraordinaire richesse, sans doute parce qu’elles représentent le fruit d’une observation directe par un véritable scientifique. De plus, parmi les manuscrits inédits du naturaliste, on trouve un ensemble de documents cartographiques qui sont les documents de travail, employés pour la confection des cartes ici publiées²³.

La première carte manuscrite d’Adanson qui a été retenue (carte 6) représente la partie la plus aval du Delta. Il s’agit de la “Carte particulière des environs de l’Isle du Sénégal située sur la Côte Occidentale d’Afrique par le 16°3’ de latitude boréale, comprenant une étendue de sept lieues du Sud au Nord en ligne droite depuis l’embouchure du fleuve Niger jusqu’au village Torkhod sur une étendue de deux lieues en ligne directe de l’Ouest à l’Est depuis l’Isle du Sénégal jusqu’à la Chaux, le tout toisé à la chaîne et relevé au graphomètre par M. Adanson depuis 1749 à 1754²⁴. La dimension de la carte est de 580 sur 960 mm, et son échelle de 1/35 000^e. Ce document est assez étonnant, car il représente un essai de cartographie complète d’une région, en vue d’un projet d’établissement d’une “colonie de culture universelle”, qu’il adressa à la Compagnie des Indes.

Pour chaque village Adanson a indiqué le nombre de cases, et suggéré une estimation de la population. Il dessine les champs de mil, de coton, de tabac, d’indigo, de melons d’eau. Il signale les autres

²² Ces voyages sont relatés dans l’introduction à l’ouvrage publié par M. Adanson, *Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages*, Paris, Bauche, 1757 ; l’introduction est une “Relation abrégée d’un Voyage fait en ce pays pendant les années 1749, 1750, 1751, 1752 et 1753”.

²³ C. Becker, “Cartes inédites d’Adanson sur le Sénégal” (à paraître dans les *Notes Africaines*, Dakar, IFAN, n° 169. Dans un carton de manuscrits déposés à la Bibliothèque du Muséum d’Histoire Naturelle de Paris, on trouve 18 croquis représentant des “Cartes particulières du Fleuve Niger”, qui ont été établies et utilisées pour la confection des grandes cartes ici reproduites. On trouve aussi dans ce carton de manuscrits des esquisses de la carte du Bas-Sénégal, à diverses échelles, ainsi qu’une série de cartes portant le tracé rectifié du Fleuve et une toponymie villageoise très fournie, de l’embouchure aux pays entre Sénégal et Falémé (presque 240 villages : Waalo 78, Futa, 72, Galam-Haut-Sénégal et Falémé, 86, avec les départs et les noms des marigots afférents.

²⁴ BN, Cartes et Plans, Ge C, 21960.

activités, telles la chasse des outardes, la pêche du lamantin, l'extraction du vin de palme, la commercialisation du sel (exploitation de plus de 800 quintaux par la Compagnie, et utilisation de plus de 200-300 quintaux pour la consommation locale), la fabrication de chaux et l'utilisation des bancs de coquillages. Il dessine en outre les tracés des bras du Fleuve, donne les noms des arbres et de la végétation rencontrée, signale les accidents de terrain, cite des espèces de la faune commune.

La précision de ce document, réalisé par un véritable scientifique curieux de tout, est étonnante, et l'on doit s'étonner de l'oubli dans lequel il est trop longtemps resté.

Un second document manuscrit d'Adanson, qui n'a pas non plus connu l'honneur d'une publication, est proposé ici (carte 7) : c'est une "Carte particulière du fleuve Niger depuis son embouchure par 15° 55' latitude boréale jusqu'au Comptoir de Podor par 16° 45' latitude aussi boréale, dressée par le Sr Adanson dans quatre voyages qu'il y a faits depuis 1749 jusqu'en 1754". Il s'agit d'un dessin à la plume de 895 sur 590 mm, à l'échelle approximative du 1/325 000^e.²⁵

Ici encore, les renseignements fournis par le naturaliste sont nombreux et précis. Les localités mentionnées sont nombreuses et à propos de beaucoup d'elles, on estime le nombre de cases, ce qui donne une idée relative de la population de ces villages.

Dans la partie mauritanienne du Delta, on signale un "gadar des maures où ils font paître leurs troupeaux et plus de 5 000 chameaux". On rencontre d'autres "gade des Maures" plus en amont. Parmi les principales localités, on note Nguiangué (= "Ndiangué", la capitale du Waalo, avec 500 cases, Doué, avec 200 cases, Dagana (100), Naoulé (100), Maca la demeure du Petit Brac (100) et plusieurs villages aux alentours de Saint-Louis.

Ajoutons qu'Adanson a établi à la même période une troisième carte manuscrite, non publiée : "Carte générale de la concession du Sénégal depuis le Cap Blanc jusqu'à Sierra Leone, et du cours du Fleuve Niger et de la Rivière Gambie, par M. Adanson en 1749-1754"²⁶. Ce dessin à la plume de 910 sur 1180 mm est à une échelle de 1/1 300 000^e environ. Le tracé du Fleuve Sénégal et la toponymie des villages y sont assez précis. La Haute Vallée et la Falémé sont fort chargées. Sur un papillon annexe, apparaît un nouveau tracé de la Presqu'île du Cap-Vert. Cette carte générale est évidemment beaucoup plus intéressante que la carte réduite qui a été réalisée par le géographe Philippe Buache, qu'on attribue souvent au naturaliste²⁷, qui se trouve insérée dans l'ouvrage précité d'Adanson.

En 1750, un ingénieur français, nommé Louis Sorel, dresse une carte manuscrite intitulée "Carte générale de la Concession du Sénégal par le Sr Sorel en 1750". C'est également un document non publié en français, dessiné à la plume, de 955 sur 1215 mm, à l'échelle approximative du 1/1 300 000^e. Il a été utilisé par Adanson pour ses propres travaux et se trouve déposé avec les cartes précitées du naturaliste²⁸. Bien qu'il soit moins précis que les cartes d'Adanson, il mérite de figurer pour certains renseignements originaux.

Sorel dessine les cases, les résidences royales — dont la demeure de Siratik à Agnam —, les mosquées, la végétation, le relief. Les profondeurs du lac Panier Foule sont relevées (de deux à neuf pieds), ainsi que celles du Sénégal, qui passent de six à quatre pieds dans l'estuaire, à trois pieds jusqu'à l'Île à Morphil ; en amont de celle-ci, les profondeurs de quatre pieds sont fréquentes.

La Haute Vallée, ainsi que les environs de la Falémé sont très chargés en toponymes.

²⁵ BN, Cartes et Plans, GE C 21961.

²⁶ BN, Cartes et Plans, Ge C 21959.

²⁷ "Carte generale du Senegal. Corrigée et Augmentée de plusieurs détails par Mr. Adanson, correspondant de l'Acad. Rle. Des Sc. Dressée et exécutée par les soins de Phillipe Buache. 1756". Parue dans *l'Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages*, en hors-texte. Les toponymes pour la Vallée y sont peu nombreux.

²⁸ BN, Cartes et Plans, Ge C 21958. Sur cette carte, on note un delta très grand. Son tracé, comme celui de la Vallée, est bien moins précis.

L'original de cette carte et donc aussi sa reproduction sont parfois difficiles à lire ou à déchiffrer avec certitude.

Cette carte est un peu plus complète — pour la vallée du Sénégal — qu'une autre carte du même auteur, qui a été imprimée en Angleterre peu après 1758 et qui est reproduite ici. Cette carte 8 est fort belle mais ne figure qu'une partie du Fleuve, jusque vers le milieu de l'île appelée Bilbas à l'époque. Elle s'intitule : "A New and Accurate Chart of the Coast of Africa From Cape Blanco to the River Sierra Leone..." ; une note précise que "l'original de cette carte a été trouvé en possession de l'ennemi (NB. = des Français) quand les Anglais prirent le Sénégal aux Français, en 1758"²⁹. Environ 65 localités y sont reportées sur la rive gauche du Sénégal, mais une vingtaine seulement sur la rive opposée, où l'on remarque deux "camps volants de Maures".

Pour la seconde moitié du XVIII^e siècle et après les années 1750, la production cartographique se limite à quelques cartes illustrant des ouvrages imprimés qui ne sont publiés qu'au début du XIX^e siècle. On peut citer surtout :

- La "Carte de la Côte Occidentale d'Afrique. Depuis le Cap Barbas jusqu'au Cap Tagrin. Dressée d'après les Mémoires de La Jaille, ancien Officier de Marine, chargé par le Gouvernement de visiter cette partie de la Côte en 1784 et 1785" par Lapie³⁰. L'échelle est du 1/2 000 000^e environ. L'auteur s'inspire visiblement des cartes de d'Anville et de Delisle, mais quelques nouveaux villages apparaissent sur le Fleuve. Elle a été publiée dans l'ouvrage de Labarthe.
- La "Carte générale d'Afrique, rédigée d'après les observations les plus authentiques et les découvertes les plus récentes...", qui est parue avec l'ouvrage de Golberry³¹. Elle tente de tenir compte des premières découvertes dans l'intérieur du Sénégal et de quelques explorations plus lointaines.
- L'Atlas pour servir au voyage du Sénégal par J.B. Durand a été publié avec la relation de cet auteur, en 1802. Il est surtout l'œuvre de Blanchot et de l'ingénieur géographe Poirson³². Un document d'ensemble (carte 1), la "Carte de la Côte occidentale de l'Afrique depuis le Baye de Portendic jusqu'à la Rivière de Serra -Léone..." comporte des progrès pour la Vallée du Sénégal, mais enregistre surtout les nouvelles connaissances pour l'intérieur (sources du Sénégal et de la Gambie, tracé du Niger) suite aux explorations. Cependant la toponymie aux environs du Sénégal est améliorée. On y remarque une végétation arbustive ou arborée sur chaque rive. Les cartes particulières 8 à 11 détaillent le cours du Sénégal depuis l'embouchure jusqu'à la cataracte du Félou³³.

Au XIX^e siècle, les progrès de la connaissance géographique et de la cartographie de la Vallée du Sénégal sont concomitants de ceux de l'implantation française. Les progrès de la navigation poussent également à l'établissement de documents plus précis. Mais les cartes les plus importantes représen-

²⁹ BN, Cartes et Plans, Ge DD 2987 B 8100. L'histoire de cette carte mériterait d'être reconstituée. Elle s'inspire de cartes jointes à un journal de bord de 1736-1738 (AN, Marine, 4 JJ 65, 64 bis, Journal de l'Aigle). Une carte synthétique anonyme postérieure figure aux AN-OM, DFC, Gorée, portef. 29, 35 B. On la comparera aussi à la carte précitée (BN, Ge C 21958) et à une autre carte (BN, Portef.111, 2, 28).

³⁰ Parue dans P. Labarthe, *Voyage au Sénégal...*, Paris, Labarthe, an X (1802). Republiée récemment dans C. Meillassoux, *Cartes historiques d'Afrique occidentale (Sénégal et Haut-Niger (1802-1899))*, Paris, Société des Africanistes, 1969.

³¹ S. M. X. Golberry, *Fragmens d'un voyage en Afrique...*, Paris, Treuttel 1 Würtz, an X (1802).

³² J. B. L. Durand, *Voyage du Sénégal...*, Paris, Agasse, 1802 (an X). La carte 1 donne l'ensemble, et les cartes 2 à 7 figurent le détail de celle-ci. L'auteur de la carte transcrit les renseignements de Watt & Winterbottom, de Mungo Park, et de Durand lui-même. La carte se trouve en outre aux AN-OM, DFC, Sénégal, 32, 110 A, à la BN, Ge D 13316, et Ge FF 9645.

³³ Archives de la Marine, Atlas de cartes particulières, carte 75, manuscrite. Voir aussi la "Carte gravée du Cours du Sénégal", AN-OM, DFC, Sénégal, 26, 109 A.

tent surtout des synthèses qui sont établies à partir des croquis d'itinéraires suivis par les colonnes militaires.

La carte 9, intitulée "Carte du Cours du Sénégal depuis son embouchure jusqu'à Moussala" et datée de 1820, est significative des rectifications apportées au tracé du Sénégal. Elle a été réalisée par l'Enseigne de Vaisseau Dupont, Commandant à Bakel de 1818 à 1820, aidé par l'Enseigne de Vaisseau Dussault³⁴. C'est une belle et grande carte manuscrite, colorée, de 1690 mm sur 910 mm, à l'échelle approximative du 1/250 000^e. Elle s'inspire de celles de Poirson, mais ajoute des données toponymiques, citant en particulier des villages sur le Doué et plus vers l'amont du Fleuve. Le Bas-Sénégal et les villages du Waalo sont assez mal représentés. En amont de Dagana, les villages deviennent plus nombreux. Si le tracé du Fleuve et la localisation des villages riverains est exacte, il n'en est pas de même pour le Doué (l'île à Morphil est démesurément élargie) et pour les localités du *jeeri*. Néanmoins, on voit apparaître les noms d'une vingtaine de villages sur le Doué (tels Guedey, Lerabe, Goulorey, Boumba, Galoya, Bollo) et d'une quarantaine entre Saldé et Bakel (comme Oure-Fande, Agnam, Kielogne, Cobilo, Boki Guivé, Pade, Sedo, Nabadi, Ouro-Sogui, Ogo, Amadi-Ounary). La carte donne aussi des indications sur la navigation et le régime du Fleuve ; il est noté que la marée est sensible à Podor.

Entre 1818 et 1826, sont effectués beaucoup de croquis et de relevés dans le Waalo, en vue d'une distribution des terres aux colons français. Citons en particulier les cartes de Schmaltz, de Courtois, de Bodin, de Dufranc, de Givry, de Boilly, de Leprieur et du Baron Roger.

En 1828 paraît la "Carte du cours du Sénégal au dessous de Moussala, par M.E.J.D.L., d'après les observations faites par M.M. Dussault et Dupont et les divers travaux géographiques des officiers de la Colonie"³⁵. Cette carte 10 s'inspire de la carte précédente et son échelle est le 1/2 000 000^e. Cependant un encart, représentant le Waalo, agrandit cette partie, en utilisant une carte de Leprieur, lithographiée en 1827, et des documents communiqués par le Baron Roger. Cette partie surtout est originale et a été employée pour rectifier le tracé du Bas-Sénégal et y inscrire un certain nombre de localités. On remarque aussi que le tracé du "lac de N'Gher" devient net : ce lac reçoit ici son nom moderne, alors qu'il était appelé auparavant "Panié Foule". Plus en amont, le Doué ne figure qu'en pointillés, sans les villages cités par Dupont. De même, les villages du *jeeri*, entre Saldé et Bakel, n'apparaissent plus. Sur la Vallée même, quelques localités sont ajoutées, d'autres étant omises. La Falémé n'est pratiquement plus tracée.

Les travaux de Dussault et Dupont serviront encore de base à une carte 11, parue vers 1850 "Carte du cours du Sénégal, ayant pour base celle de Mrs Dussault et Dupont"³⁶. Cette carte manuscrite à la plume et au lavis, due au Lt de Vaisseau W. Lelieur mesure 860 sur 520 mm. Elle indique les forêts de bois mort propre à la machine à vapeur. Les petites haches qui longent le Fleuve symbolisent ainsi le déboisement de la Vallée. Le cartographe a noté les lieux où il y a danger d'échouer quand les eaux ne sont pas assez hautes, ainsi que la distance des villages (1^o représentation 156 mm).

Des indications reportées dans un tableau précisent l'aspect ou les activités de certains villages. À Donkel, lit-on, est vendu le tabac le plus estimé du Fleuve ; Nérée est une grande ville d'environ 10 000 habitants, on y fait de très belles nattes. À Kaede, il y a de la culture de coton, et à Thielle, un grand commerce du mil. Il est signalé également que "l'élévation de Bakel au-dessus de la mer est d'environ 85 mètres, la crue des eaux est à Bakel de 12 à 14 mètres. Les eaux commencent à augmenter en juin et il est convenable de partir de Saint-Louis de 1^o au 15 juillet afin de ne pas trouver les courants trop violents et le pays inondé".

³⁴ BN, Cartes et Plans, Portef. 111, 3, 15. C'est la "Carte du cours du Sénégal depuis son embouchure jusqu'à Moussala, dressée par Mr. Dupont, Enseigne de Vau".

³⁵ BN, Cartes et Plans, Ge DD 6044 (9) et Ge D 4250. L'auteur pourrait être Blondeau, qui a dressé une carte similaire (BN, Ge D 13386), datée de 1828, au 1/4 000 000^e environ.

³⁶ BN, Cartes et Plans, Portef. 111, 3, 24. La date de cette carte n'a pu être précisée avec certitude. Elle est suivie, dans le même portefeuille par des croquis de Saldé et Bakel et de l'île à Morphil, par Butel, de 1854.

Sur la carte, on remarque l'indication de villages détruits, tels Ghifs et Sar dans le Delta, N'Daka près du lac de Guiers, Goutioubé près de la confluence du Sénégal et de la Falémé ; en amont de Kaede, sur la rive droite sont visibles les ruines d'un fort portugais.

La carte 12 signée par Descemet est postérieure à 1843. Elle est titrée : "Carte du cours du Sénégal et de la Falémé"³⁷. C'est une feuille manuscrite à la plume, avec les limites des provinces en couleurs, de dimensions 600 sur 440 mm. Le Walo et le Bas-Sénégal sont assez sommairement décrits, avec beaucoup d'erreurs de tracé pour le Fleuve. Par contre, sur les rives du Doué dont le tracé se précise, apparaissent de nombreux toponymes. Les noms des provinces constitutives du Fuuta Tooro sont cités : Dimar, Toro, Lao, Irlabés, Bosseyabés, Colishabés, Déliakés.

L'itinéraire de Raffanel, qui joignit en 1843 la Gambie au Sénégal et poursuivit le long de la Falémé, est tracé. C'est là également une grande nouveauté de la carte, qui propose beaucoup de noms de villages du Bundu et des environs de la Falémé. Raffanel était Officier du commissariat de la Marine, et membre de la Société de géographie et de la société ethnologique de Paris, dont les voyages ont été publiés avec une carte assez connue³⁸.

La Carte de Descemet porte des remarques manuscrites sur le régime et la navigabilité du Sénégal et de quelques affluents : le marigot de l'île au Morfil (Doué), le marigot de la Tewey (Tawey), le marigot de Fanay (Ngalanka).

Le Capitaine de vaisseau Bouet-Willaumez commença ses travaux vers 1840. Après avoir réalisé de premiers documents partiels ou des essais, celui-ci proposa en 1849 la carte 13 intitulée "Carte du Cours du Sénégal, de la Falémé et de la Gambie, dressée d'après les documents les plus récents par Mr. E. Bouet-Willaumez"³⁹. Elle se présente comme une carte de synthèse des connaissances sur la région. Elle a été réalisée à partir des travaux personnels de l'auteur pour le Fleuve et le Waalo, mais aussi à l'aide des données de Dupont et Dussault pour le Sénégal, de Raffanel pour la Falémé, d'Owen et Leach (= Leakke) pour la Gambie, de Huart pour le Bundu et pour la route de Bakel à la Gambie.

Malgré de nettes insuffisances, comme par exemple un cours de la Doué réduit à sa plus simple expression, ce document est très intéressant pour la vallée du Sénégal même. Il sera d'ailleurs utilisé par les cartographes postérieurs.

C'est surtout à partir de 1850 avec l'envoi de colonnes expéditionnaires armées, accompagnées d'un ou de plusieurs cartographes, que la connaissance géographique progresse rapidement. On ne saurait reproduire tous les documents intéressants, qui décrivent avec précision la situation des villages dans telle ou telle portion de la Vallée au milieu du XIX^e siècle. En effet, ils sont nombreux et se trouvent souvent dans les dossiers des Archives du Sénégal et des Archives de France (Outre-Mer). Nous ne retenons ici que quelques documents synthétiques établis à l'aide des "itinéraires" suivis par les colonnes françaises.

Faidherbe réalise en 1856 une "carte du Sénégal de Podor à Saint-Louis, avec les itinéraires des colonnes expéditionnaires du Sénégal pendant les années 1855 et 1856"⁴⁰. Il reprendra cette docu-

³⁷ Échelle approximative 1/1 300 000^e. La carte se trouve à la BN, Cartes et plans, Ge D 17726.

³⁸ Parue dans Anne Raffanel, *Voyage dans l'Afrique Occidentale française (1843-1844)*, Paris, 1846. Une version simplifiée de cette carte a été publiée en 1849 et se trouve reproduite par C. Meillassoux (ouvr. cit., carte 2). La carte de 1846 est titrée "Carte d'une partie du cours du Sénégal, de la Falémé et de la Gambie..."

³⁹ Archives de la Marine, Atlas Cartes Partic., carte 79. Les autres cartes de Bouet-Willaumez se trouvent soit à la BN (Portef. 111, 3) soit aux AN-OM, DFC, Gorée.

⁴⁰ Arch. Mar., Atlas Cartes Partic., 82 et BN, Ge F 490. De nombreux villages nouveaux apparaissent sur cette carte.

mentation, en ajoutant les résultats de nouvelles expéditions, dans la carte ici publiée : c'est la "Carte du territoire français des environs de Saint-Louis comprenant le Gandiol, le Toubé, le Oualo, Gaë, Refo et Bokol. Levée en 1858 d'après les ordres et sous la direction du colonel du Génie L. Faidherbe, Gouverneur du Sénégal, par le Lieutenant de Vaisseau P. Brossard de Corbigny"⁴¹. Cette carte parue en août 1859, est à l'échelle du 1/200 000^e. Cette carte 14 a été réalisée et publiée après que les Maures aient reconnu, en août 1858, la souveraineté française sur la rive gauche du Fleuve, pour appuyer l'occupation française du Waalo sur les deux rives.

Malgré certaines erreurs qui subsistent pour le tracé des bras du delta et celui du lac de Guiers, ce document constitue une pièce majeure pour la connaissance des environs de Saint-Louis et du Waalo vers le milieu du XIX^e siècle. On remarque une hiérarchisation des lieux habités qui n'existait pas dans les cartes de reconnaissance précédentes. Les villages du Walo sont représentés en grand nombre, et pour le Njambur également apparaissent quelques noms nouveaux. On donne l'implantation des forts de Dagana et Mérinaghen, aux limites orientales du Waalo, de Richard-Toll dans une zone de colonisation agricole, et de Lampsar pour couvrir Saint-Louis face aux Maures Trarza. Divers nouveaux toponymes figurent pour le Waalo, et l'on voit se préciser les délimitations coloniales.

Peu après paraît une nouvelle carte intitulée "Le Oualo en 1861 par H. Azan"⁴², qui précise celle de Faidherbe sur plusieurs points. Elle mérite d'être citée et n'est pas reproduite, car elle est facilement accessible.

Parmi les cartes générales, on retient ici la "Carte du Sénégal, de la Falémé et de la Gambie jusqu'aux limites où ces rivières ont été explorées. Comprenant les détails connus sur les pays qui les avoisinent et les routes suivies par les principaux voyageurs qui les ont parcourus. Dressée sous la Direction du Colonel du Génie L. Faidherbe, Gouverneur du Sénégal et Dépendances par le B^{ton} Brossard de Corbigny, Capitaine de Frégate, chargé de l'Hydrographie du Sénégal, d'après les documents les plus récents et ses propres observations. Publiée par ordre de l'Empereur sous le Ministère de S.E.M. le Comte P. de Chasseloup-Laubat, Secrétaire d'État au Département de la Marine et des Colonies"⁴³. Cette carte, 15, est à l'échelle du 1/895 000^e et a été publiée en 1861. Elle mesure 910 sur 620 mm. Elle s'inspire de celle de Bouet-Willamez, qui porte à peu près le même titre. Cependant, elle récapitule différents itinéraires postérieurs et constitue véritablement une carte de synthèse des découvertes des voyageurs du XVIII^e siècle, des commerçants, savants, marins et surtout militaires du XIX^e siècle.

On note surtout les précisions apportées par les villages riverains du Doué, ainsi que pour l'ensemble du *jeeri*. Mais on constate surtout que le Njambur et le Kajoor, le Jolof, le Siin et le Saalum commencent à être visités par les colonnes françaises : c'est la période de la conquête dont les cartographes retracent dans une large mesure les étapes.

Signalons qu'en 1870 a été publiée une "Carte de la banlieue de St-Louis, du Oualo, du Ndiambour. Levée et dressée par ordre du Colonel Pinet-Laprade, Gouverneur, par Mr Bois, Capitaine d'État Major, assisté pour les reconnaissances de Mr Frey..., achevée en Mai 1870. Mr le Colonel Valière étant Gouverneur"⁴⁴. Cette carte 16 utilise, selon le titre, les travaux antérieurs de Brossard de Corbigny, de Braouezëc et Gaillard, de Regnault, d'Azan, de Vincent, de Martin, de Lorans. Elle corrige

⁴¹ Arch. Mar., Atlas Cartes Partic., 83. Une réduction de cette carte au 1/1 000 000^e se trouve à la BN, sous la côte Ge DD 13387.

⁴² Carte au 1/400 000^e. Parue dans H. Azan, "Notice sur le Oualo", *Revue maritime et coloniale IX*, janv. 1863, pp. 395-422. Reproduite dans V. Monteil, *Esquisses sénégalaises*, Dakar, IFAN, 1966, hors-texte, entre pp. 24 et 25.

⁴³ La carte mesure 910 sur 620 mm. Elle se trouve à la BN, sous la côte Ge C 1957, et aux AN-OM.

⁴⁴ BN, Ge D 8452. Cette carte se trouve aussi aux AN-OM, C, n° 90. Elle reprend une carte antérieure – plus précise sur certains points seulement – qui s'intitule "Carte des pays situés entre Gorée et St-Louis..., par Mr Regnault... 1865, au 1/395 000" (AN-OM, C) ; cette carte de 1865 est publiée dans C. Meillassoux, *ouvr. cit.*, carte 3.

parfois le tracé du Fleuve sans modifier beaucoup la toponymie. Par contre, elle améliore le tracé du lac de Guiers près duquel elle cite de nouveaux villages, et surtout signale beaucoup de localités du Njambur qui sont groupées par cantons.

La carte 17 présentée ici est une “Carte du Fouta. Dressée par Mr Pleigneur, Lieutenant d’infie de Marine en septembre 1884, par ordre de Mr Seignac, Gouverneur. D’après l’itinéraire de Mr Jacquemard, Lieutenant d’Infanterie de Marine et ses propres Reconnaissances”. La carte est à l’échelle du 1/395 000^e et mesure 900 sur 700 mm ⁴⁵.

La ligne télégraphique de Podor à Bakel est tracée. Les divisions politiques du Fuuta central sont précisées, alors que sont aussi tracés trois itinéraires de colonnes militaires et quatre de voyageurs.

De nombreux lieux habités sont mentionnés, comme Aloar (= Alwar) le village natal d’El Hadj Omar. Remarquons que les abords du Sénégal sont cartographiés avec moins d’originalité. Par contre, tous les pays du *Jeeri* sont mieux connus : beaucoup de villages y font leur apparition, parfois assez loin vers l’intérieur. Ainsi, on trouve plusieurs localités portées dans le “Ferlo Fouta” et le “Ferlo Damga”.

On constate aussi que des villages détruits en 1857 par les militaires français (Archives du Sénégal, 1 D 9) ont été reconstruits : ainsi Nguiguilone, Sadel, Koundel.

Enfin, la délimitation des provinces — qui deviendront par la suite les cantons de l’administration coloniale — s’affine. On voit sur la carte des divisions dont la pertinence sera vérifiée par la suite, mais seront en grande partie reprises. Un tableau récapitule les dénominations des anciennes unités territoriales et cite les principaux villages pour chacune d’elles.

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, la vallée du Sénégal est bien connue. Après les relevés par les militaires, les renseignements sont fournis par les autorités coloniales et collectés par des cartographes spécialisés, qui effectuent des levés.

On aboutit de la sorte à deux types de documents :

- des cartes synthétiques et claires, comme celle de la vallée du Sénégal au 1/1 000 000^e, de 1906 ⁴⁶.
- des cartes précises et détaillées, comme les 13 feuilles livrées par le Lt de Vaisseau Buchart en 1891-1892. L’échelle est au 1/40 000^e. Le but de cette cartographie est d’aider à la navigation sur le Fleuve en citant les profondeurs, les repères, la nature des berges, et en donnant des conseils pour la navigation. De nouveaux villages situés sur la rive droite — tels Bren, Mbilor — témoignent d’une lente reconquête de cette rive par les Wolof et les Tukulèr.

Les progrès de la cartographie de la Vallée du Sénégal suivent assurément les mouvements de l’expansion européenne. Si les cartes des navigateurs du XVI^e siècle s’intéressent surtout aux côtes, celles du XVII^e et du XVIII^e siècle deviennent de véritables oeuvres d’art qui naissent de la compilation des renseignements récoltés par les commerçants, les explorateurs et parfois les savants. Au XVIII^e siècle se développe aussi le goût de l’observation directe : les explorateurs, les savants et même les commerçants consignent leurs découvertes et produisent des documents cartographiques. Puis le XIX^e siècle fut celui des militaires qui sont souvent des marins dans le cas de la Vallée du Sénégal. À cette époque la cartographie connaît des progrès spectaculaires et suit toujours la mainmise de la colonisation française ; de plus, le Fleuve, qui a constitué un axe de pénétration majeur vers l’intérieur de l’Afrique, est de ce fait très connu et fréquenté.

⁴⁵ BN, Ge C 528.

⁴⁶ BN, Ge D 5257. Son format est de 575 sur 200 mm.

Tous les documents reproduits ou seulement cités fournissent des indications historiques et géographiques intéressantes et permettent de suivre les étapes de la connaissance européenne pour la Vallée du Sénégal. Malgré leurs lacunes et leurs silences, on peut suivre à leur aide l'implantation des villages et des migrations, saisir les activités économiques de la région, comprendre des modifications sociopolitiques. Beaucoup de données font défaut, mais l'exploitation de ces documents est d'un grand intérêt. On enregistre des faits historiques qui sont présentés par des auteurs européens, aux diverses périodes de l'histoire de la Vallée. Ces faits sont à analyser et à comprendre à l'aide des autres sources disponibles, comme les pièces d'archives complémentaires, mais surtout de la tradition orale qui fournit un éclairage différent et évoque également, autrement, l'histoire des populations de la Vallée. Toutefois, cette sélection des cartes géographiques les plus significatives représente et reste un témoignage — certes ambigu — des progrès de la connaissance de cette partie du continent africain.

Annexe : Les cartes géographiques d'Adanson

Nota bene

Il est intéressant de citer la présentation par Adanson de ses cartes originales, dont deux sont publiées ici. Ce texte, qui fait partie du carton de manuscrits inédits du naturaliste, déposé à la Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, représente le début d'un chapitre plus long consacré à la Géographie du Sénégal. Il explicite le contenu des cartes et décrit la manière dont elles ont été confectionnées.

/p.1/ *HISTOIRE NATURELLE DU SÉNÉGAL*

1^{ère} Partie. Géographie

Livre 1^{er}. Description géographique et physique du terrain du Sénégal.

Chapitre 1^{er} Situation, étendue et bornes du Sénégal

article 1^{er} Ses limites

(1) Le Sénégal dont le commerce appartient depuis plus de 400 ans à la France, fait partie de la côte occidentale de l'Afrique, entre le Tropique du Cancer et la ligne Equinoxiale, il occupe sur cette côte dont la direction est à peu près Nord et Sud, une étendue de plus de 250 lieues depuis le Cap blanc situé par les 20. degrés 30' minutes de latitude boréale, et par le 19^e degré de longitude à l'occident de Paris, jusque la riviere de Sierra Lione ou le Cap Tagrin sous le 8^e deg. 15' minutes de latitude aussi boréale, et au 14. deg. 43' minut. de longitude à l'occident de Paris. Ses bornes ne sont point limitées dans l'intérieur des terres, et s'étendent de jour en jour : on en connoit jusqu'à présent environ 100 lieues marines en ligne droite de l'occident à l'orient, depuis l'embouchure du fleuve Niger qui est par le 15^e deg. 55' minutes de latitude boréale, et le 19^e deg. 24' minutes de longitude à l'occident de Paris, jusqu'au Fort St Joseph en Galam dont la latitude boréale est de 14 deg. 42' minutes, et la longitude de 13 deg. 6' minut. occidentale de Paris ; ou bien si l'on veut y comprendre le rocher de Gouïna on aura 130 lieues, d'où il suit que la circonférence du pays connu peut être estimée de 700 lieues ou environ. Il faut cependant remarquer que ce n'est que vers le milieu de ce pays, c'est-à-dire, à l'Est de l'île St-Louis du Sénégal et de la Riviere de Gambie qu'on a pénétré dans les terres, ses deux extrémités tant du côté du Cap blanc que de celui de Sierra Lione restant encore inconnues. On a dit ci-dessus que la côte du Sénégal étoit à peu près dans la direction du Nord et du Sud; cela est assez exactement vrai depuis le Cap blanc jusqu'au Cap rouge entre la Riviere de Gambie et les îles du Bissao, d'où jusque Sierra Lione elle court au Nord du Nord-Ouest au Sud est dans une longueur de près de cent lieues.

(Note en bas de page) : Na. il est essentiel d'avertir ici que cet ouvrage ayant été écrit en l'année 1754, après mon retour du Sénégal en France, les fait qui y sont cités ont rapport à cette date, et ont été lus pour la plupart cette même année à l'académie royale des sciences comme étant son correspondant depuis l'année 1750.

/p.2/ Article second

Cartes géographiques nouvelles

1^{ere} carte générale de tout le Sénégal

(2) On a tracé à grands points sur une carte géographique générale tous les pays compris entre les limites dont on a parlé ci-dessus. Cette carte étoit indispensablement nécessaire, tant pour la connoissance du pays que pour la réduction de plusieurs établissemens principaux à leurs vrais points, dont la

position ne s'accorde point avec celle qu'on leur a donné jusqu'ici. Le petit nombre d'observations et l'irrégularité des instrumens dont on s'étoit servi pour les faire en étoit la principale cause. Les chaleurs excessives et les vents secs qui font fendre ou du moins travailler considérablement les bois même les plus compacts et les plus durs, tels que ceux des quartiers anglois à reflexion, des flèches et autres instrumens semblables qui ne s'accordent entr'eux qu'à 2' ou 3' minutes près, comme je l'ai appris par l'expérience, m'ont obligé de recourir à d'autres moyens plus sûrs pour déterminer la latitude des lieux où je me suis trouvé.

Moyens pris pour la perfectionner. Instrumens dont on s'est servi.

(3) Les gnomons simples, les pinnules verticales doubles ou les fils verticaux doubles surtout lorsque le soleil passoit au zenith en traversant la méridienne, m'ont fourni des moyens aussi exacts qu'ils sont faciles à exécuter : c'est ainsi que j'ai déterminé la latitude de l'isle St-Louis du Sénégal à 16 deg. 3' minutes au lieu de 16 deg. 5' minutes où la mettent toutes les cartes ; l'embouchure du fleuve Niger étoit en l'année 1753 par le 15^e degré 55' minutes 35" secondes, mais elle n'est pas fixe, comme je le dirai à l'article de ce fleuve ; la latitude de Podor que certaines cartes plaçoient à 17 deg. 2' minutes, et d'autres à 17 deg. 14' minutes ne se trouve par mes observations qu'au 16. deg. 44' minutes 30" secondes de latitude. Lorsque j'ai eu l'occasion de trouver un bon quart de cercle de cuivre, je l'ai préféré, comme il m'est arrivé à l'isle Gorée où le hazard nous procura au commencement de février de l'année 1750 une relâche de quelques ingénieurs anglois (en note : Feu M. Robins excellent ingénieur, et connu de M. Le Monnier de l'Académie Royale des Sciences pour être un bon observateur, étoit de ce nombre), allant à Madras, qui me prêterent leurs instrumens. Nous observames tour à tour pendant 3 jours de suite la latitude de l'île Gorée (en note : M. Daprès, correspondant de l'Académie alors officier et depuis Capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, l'a trouvée de 14 deg. 40' minutes 40" secondes. M. Varin de l'Académie Roy^e des Sciences l'avoit trouvée de 14 deg. 39' minutes 51" secondes) que nous trouvames semblable dans toutes les opérations à 3" secondes près, après avoir vérifié chaque observation en retournant le quart de cercle à la manière ordinaire, d'où nous conclûmes la latitude de cette île de 14 deg. 39' minutes, 40" secondes, résultat bien différent de /p.3/ de celui de 14 deg. 35' minut. qu'ont donné les instrumens grossiers dont on a parlé ci-dessus.

(4) La longitude de l'île Gorée observée par M. Varin (en note : le 7 avril 1682 M. Varin de l'Académie Royale des Sciences a établi par une emission du premier satellite de Jupiter observé sur l'île Goré en même tems qu'à Paris, la longitude de cette isle de 19 deg. 25' minutes, sa latitude de 14 deg. 39' minut. 51" secondes, d'où il a tiré la latit. du cap vert de 14 deg. 43' minutes, et la longitude de 19 deg. 30' minutes. Voy. Les Mémoires de l'Académie pour cette année. M. Pingré l'a trouvé en 1769 de 19°45' avec les montres marines de M. Berthoud.) de 19 deg. 25' minutes à l'occident de Paris, et celle de l'île St-Louis du Sénégal déduite de cette observation et estimée de 18 deg. 23' minutes 40" secondes, m'ont servi de points fixes pour déterminer plus précisément qu'il n'a été fait avant moi, celle de différens lieux par leurs distances : c'est ainsi que j'ai avec assez de précision la longitude de Podor de 16 deg. 41' minutes 30" secondes par le relevement que j'ai fait en quatre voyages différens du cours du fleuve Niger depuis sons embouchure jusqu'à ce lieu, d'où en suivant les meilleurs plans que je me suis procuré du haut du fleuve jusqu'à Galam (en note : Parmi ces cartes on peut citer avec eloge celle qui fut relevée à grands points par M. Loiseau sans contrdit le plus habile de tous les ingenieurs qui ont remonté le Niger jusqu'en Galam, carte précieuse que (ce bon) citoyen eut la complaisance de me sacrifier, et dont je fais ici usage avec reconnoissance à cause de l'exactitude que j'ai reconnu dans tous les points que j'ai eu occasion de vérifier) j'ai trouvé que ce comptoir étoit au 14 degré 42' minutes 30" secondes de latitude, au lieu de 14 deg. 34' minut., et en 13 deg. 5' minutes à l'occident de Paris, au lieu de 12 deg. 11' minutes.

Comment on estime les lieues au Sénégal : correction à faire à ces estimations.

(5) La réduction de ces différentes cartes à leurs vrais points, m'a été d'autant plus difficile, que je n'ai point parcouru cette partie du Niger qui s'étend depuis Podor jusqu'à Galam, et j'avoue que je serois tombé dans les mêmes erreurs que les geographes qui ont suivi les cartes qui leur ont été communiquées et que je me serois dispensé de tenter d'en dresser une plus exacte, si une habitude de cinq années ne m'aût fait connoitre le rapport qui est entre les lieues marines de 20 au degré, ou entre les

lieuës françoises de 25 au degré, et celles qui servent de règle aux Européens transportés dans ces pays. Leurs Lieuës sont si petites que communément elles n'équivalent pas à 2/3 de lieues marines ou à 3/4 de lieuës françoises : par exemple, ils comptent une bonne lieuë du fort St-Louis du Sénégal à l'île aux anglois qui n'en est éloignée que de 1,800 toises ; ils comptent 4 lieuës du même fort jusqu'au village de Mouïtt proche l'embouchure du Niger, au lieu de deux lieues et demie marines, ou trois lieuës françoises et un huitième. Je ne parle de ces lieux qu'avec connoissance sûre ayant toisé moi-même à la chaîne et à la cordelle tous les environs de l'isle St-Louis...

/p.4/ St-Louis du Sénégal à plus de 6 lieuës à la ronde, dont on verra ci après la carte particulière. Cet usage d'estimer ainsi les lieuës et les distances, ne seroit point à désapprouver si l'on n'en abusoit pas pour déterminer la position des lieux sur les cartes ; je crois et je sçai qu'il n'y a point de mauvaise foi de la part de ceux qui les ont réglé sur une semblable estime, puisque des paris même très considérables qu'ils fondoient dessus cette opinion commune se trouvoient perdus par les vérifications réitérées de mes mesures. Il n'est presque personne qui ne juge une route beaucoup plus longue qu'elle n'est, lorsque le voyage est rendu plus pénible par quelque difficulté ; ainsi il n'est pas étonnant que cela arrive au Sénégal plus fréquemment qu'ailleurs, à cause des grandes chaleurs et des sables mouvans qui fatiguent extrêmement le voyageur. La position vraie des lieux est un objet assez important à la facilité du commerce et à la sûreté de la navigation pour qu'on prévienne une pareille erreur, et je pense qu'on me saura bon gré d'avoir placé cette remarque avant que d'aller plus loin.

Journées de marche des negres : leur valeur.

(6) Une erreur semblable se glisse dans l'estimation des journées des nègres qui nous servent de courriers dans le pays. On dit, par exemple, communément que la journée d'un nègre partant de l'île St Louis du Sénégal pour aller soit à l'île Goré, soit à Galam, est de 10 lieuës, de sorte que ces courriers employent au moins 3 jours au plus 5 jours pour arriver à Gorée, et autant à en revenir sans s'arrêter, il s'en suivroit qu'il y auroit, suivant ce calcul, 30 à 50 lieues de cette isle au Sénégal : or il est certain qu'il n'y a pas plus de 30 à 32 lieuës par terre ; ainsi, comme les journées forcées des Negres sont de 10 lieuës et que les moindres sont de 6 lieuës, en prenant un milieu, ces journées communes seroient de 7 à 8 lieuës. C'est là ce qu'une longue expérience m'a appris plus qu'à personne en faisant journellement des courses souvent forcées de chasse et d'herborisations avec les nègres, et je suis certain, vû la grande chaleur qui regne assez egalemt toute l'année dans ce pays, vû la difficulté des chemins qui sont ou des sables mouvans ou dessentiers peu pratiqués au travers des roseaux ou des buissons épineux de gommiers et autres acacias sous lesquels il faut souvent faire des courbettes, vu les marigots et rivieres nombreuses qui se présentent à traverser ; je suis persuadé, dis-je, vû ces difficultés réitérées à chaque pas dans un pays très boisé et qui n'a pas encore été défriché, que la bonne journée de marche commune du Negre ne passe pas 6 à 7 lieues. Cela est si vrai que les distances que m'ont données mes relevés du Niger depuis son embouchure jusqu'à Podor, et la réduction des meilleures cartes citées ci dessus jusqu'à Galam s'accordent parfaitement avec le tems que mettent les courriers /p.5/ qui font 14 jours à arriver à Galam dont la distance en suivant mes observations est à 106 lieues environ de la mer presqu'en ligne droite (78) au lieu de 140 que lui donne l'estime journalière des voyageurs.

Comment cette carte générale a été construite ⁴⁷

(7) La carte générale que je donne du pays du Sénégal est donc formée en partie sur mes propres observations et en partie sur celles de mes prédécesseurs dont j'ai corrigé les unes et copié fidèlement les autres. Les Etablissemens que j'ai visités sont déterminés avec une précision qui laissera peu à désirer. A l'égard des autres lieux j'ai suivi des cartes et des plans particuliers à moi communiqués par la Compagnie des Indes, et comme il a été dit ci dessus, par les François les plus instruits de ceux qui ont été sur les lieux. Ainsi cette carte rassemble généralement tout ce qui a été donné et constaté dans les autres, et de plus nombre de Rivieres, de marigots, de villages, de montagnes, de forêts, omises ou oubliées jusqu'ici ; on y trouvera même quelques lacs dont la position vraie quoique incertaine a été rap-

⁴⁷Il s'agit de la carte évoquée ci-dessus : BN, Ge C 21959.

portée à peu de choses près suivant les indications fournies par les Naturels du pays qui les connoissent parfaitement, mais dont les lumieres géographiques se bornent à nous en donner les distances par comparaison à d'autres distances semblables avec leurs directions prises sur les rhumbs des vents. Ces lacs, quoique peu connus, sont placés dans cette carte à deux fins ; premièrement pour exciter l'ardeur des voyageurs qui seront plus heureux que moi, à tenter la découverte des pays qu'ils arrosent ; en second lieu, pour faire connoître à peu près le lieu où se doit faire la réunion du Niger avec la Gambie, s'il est vrai que la communication soupçonnée entre ces deux fleuves existe. Rien n'a été changé aux endroits où il paroisoit que les cartes anciennes se rapportoient peu : la plus généralement reçue m'a servi de règle, surtout pour ce qui regarde la Riviere de Gambie, dressée par M. Danville en 1751. Je doute que les cartes angloises qu'ils a suivi pour le cours de cette rivière aient placé le saut de Barraconda à son vrai lieu ; car tous les François qui ont remonté cette rivière nous assurent que sa direction depuis le fort James jusqu'à Barraconda suit l'Est-Nord-Est, et leurs cartes les plus anciennes mettent le saut de Barraconda entre le 13^e degré et demi et le 14^e ; ainsi au lieu de placer Barraconda précisément à l'Est du fort James par le 13^e degré de latitude, comme ont fait les Anglois, il seroit plus naturel de le mettre vers le 14^e degré au défaut d'observation plus précise, puisque l'on est d'accord sur le cours de ce fleuve dans la direction de l'Est-Nord-Est ; et si au lieu de placer Barraconda par le 13 1/2 deg. de longitude, on le place au 14 1/2 deg. par la latitude du lac Kaidi sur le Niger en reconnaissant le cours de ce fleuve suivant l'estimation reduite des journées des negres, comme l'on a été forcé de le faire *pour le Niger*. On trouvera que la communication du Gambie avec le Niger par la Riviere de Féléme est /p.6/ entièrement d'accord avec le local du pays, mais dans l'incertitude du fait et manquant de cartes détaillées sur ce fleuve je m'en suis tenu à celle de M. Danville. C'est d'après ce scavant géographe que j'ai supprimé 4 à 6 Rivières qui ont été tracées jusqu'ici avec leurs noms entre les îles du Bissao et Sierra Lione sur toutes les cartes de la Compagnie des Indes qui m'ont passé par les mains et qui ont sans doute été bien examinées par M. Danville, auquel je m'en rapporte volontiers, n'ayant point été assez près de ces parages pour m'assurer de leur existence, ni à meme de vérifier les mémoires qui m'ont été communiqués, ne garantissant nullement cette partie, comme je garantis celle qui embrasse le fleuve Niger jusqu'à celui de Gambie dont j'ai parcouru l'intérieur ainsi que les côtes. On a aussi marqué les sondes et les fonds observés dans la mer de ces côtes. Pour rendre cette carte minéralogique et par là utile aux naturalistes, on a distingué par des traits ponctués les bandes des diverses espèces de terres ; les mines d'or de fer et autres pierres sont désignés par les (avec leurs noms propres), par les montagnes (principales) et les dunes de sable sont indiquées par des monticules.

3 autres cartes particulières.

1^{ère} carte particulière du Niger depuis son embouchure jusqu'à Podor.⁴⁸

(8) A cette carte générale, j'en ai joint 3 autres particulieres, dont la première donne le cours du fleuve Niger depuis son embouchure jusqu'à Podor dans une longueur de 51 lieues marines, en comptant toutes les sinuosités, ce qui revient à environ 60 lieues françaises, quoiqu'en droite ligne il n'y en ait pas plus de 34. Les moyens que j'ai pris pour m'assurer de son cours ne doivent laisser aucun doute sur son exactitude. Pendant les 4 voyages que j'y ai fait, et qui en valent 8 en comptant les 4 allées pour monter de l'île St Louis à Podor, et les 4 descentes pour retourner de Podor à l'île St Louis, j'employois une boussole excellente de la construction du Sr le Maire pour marquer les moindres changemens de direction dans son cours, mesurant par le tems la vitesse de ses eaux avec celle du Bâtiment, et ajoutant quelquefois à ces deux moyens l'estime de la grandeur des distances dont j'avois une pratique habituelle tres heureuse ; relevant au moyen du graphometre les diverses largeurs de son lit fondée sur la mesure de grandes bases, celle des embouchures des rivières qu'il reçoit, l'angle que celles ci forment en y entrant, la rencontre des îles, leur largeur ; je sondois aussi sa profondeur ; enfin je ne negligois rien de ce qui pouvoit donner à mes observations une plus grande précision. Les distances des villages y sont marquées avec beaucoup d'exactitude : leurs noms qui sont confondus et méconnoissables dans toutes les autres cartes, se trouvent ici dans leur naturel et tels que les Negres eux mêmes les prononcent. J'y ai obmis les Lacs de Pani-peul, de Caër, de Dimeur, le marigot de Giongas et autres lieux où je n'ai point été ne voulant donner et assurer que ce que j'ai vû par moi

⁴⁸ C'est la carte ici reproduite : BN, Ge C 21961.

même et sur quoi chacun puisse compter. Le reste trouvera sa place dans la carte générale où, comme il a été dit, j'ai rassemblé tout ce qui a été connu jusqu'aujourd'hui.

/p.7/ 2^e carte particulière des environs de l'île St-Louis du Sénégal à 5 lieues à la ronde ⁴⁹

(9) La seconde carte particulière détaille à très grands points les environs de l'île St-Louis du Senegal, chef lieu de la concession de ce nom depuis le village de Mouitt à l'embouchure du Niger jusqu'à celui de Torkhod à 7 lieues de distance dans le Nord. Tout le terrain qu'elle comprend a été toisé à la cordelle et à la chaîne avec beaucoup de soin : le gisement des îles, des marigots et rivières, et leur largeur a été relevé au graphomètre et à la boussole. En comparant à cette carte celles qui ont été faites avec le plus d'exactitude, on s'apercevra combien elles sont toutes défectueuses, éloignées du vrai, et l'on verra avec le plus grand étonnement que les environs même de cette île qui est la plus fréquentée et au centre du pays sont très peu connus. On ne me fera sans doute pas un reproche du peu de cas que je fais des cartes anciennes ; je ne prétends pas même les mettre en parallèle, tant elles sont absurdes et remplies de défauts qui sautent aux yeux, comme sont ceux ci (en note : Consultez les cartes du P. Labat et de ceux qui les ont copiées) de donner à l'île du Sénégal une lieue de longueur tandis qu'elle n'a que 1147 toises ; de faire une île presque ronde de l'île Bokos, qui n'est qu'une langue de terre longue de 2060 toises sur une largeur de 200 toises au plus ; enfin de compter une lieue et demie (en note : *ibid.* volume 2, page 186) de l'île St Louis à la pointe méridionale de l'île Bifèche qui n'en est éloignée que de 2050 toises. On ne finiroit pas si l'on entreprenoit de passer en revue non seulement les lieux mal placés, les distances mal estimées, comme je l'ai déjà dit, mais encore des îles gratuitement créées et d'autres oubliées ou faussement dénommées. Tout ce qui a rapport au commerce, à la géographie et à la Physique y est indiqué ; Telles sont 1° les Barres du Niger, ses sondes, les lieux qui servent de reconnaissance pour le mouillage ; 2° les routes des villages, le nombre de leurs cases et de leurs habitans en l'année 1754 ; 3° les fontaines les salines, les bancs de coquilles dont on cuit la chaux, les marigots, les dunes, les qualités des terres, les productions que les Negres cultivent particulièrement suivant les differens quartiers, les paturâges les meilleurs, enfin les bois les plus utiles pour la construction des batimens de terre et de mer. Il m'auroit été facile de rendre cette carte minéralogique, mais les matériaux y manquant, la chose est impossible ; il suffira d'être prévenu que les environs de l'île St Louis du Sénégal sont de sable sans mélange de pierres.

*3^e carte particulière.*⁵⁰

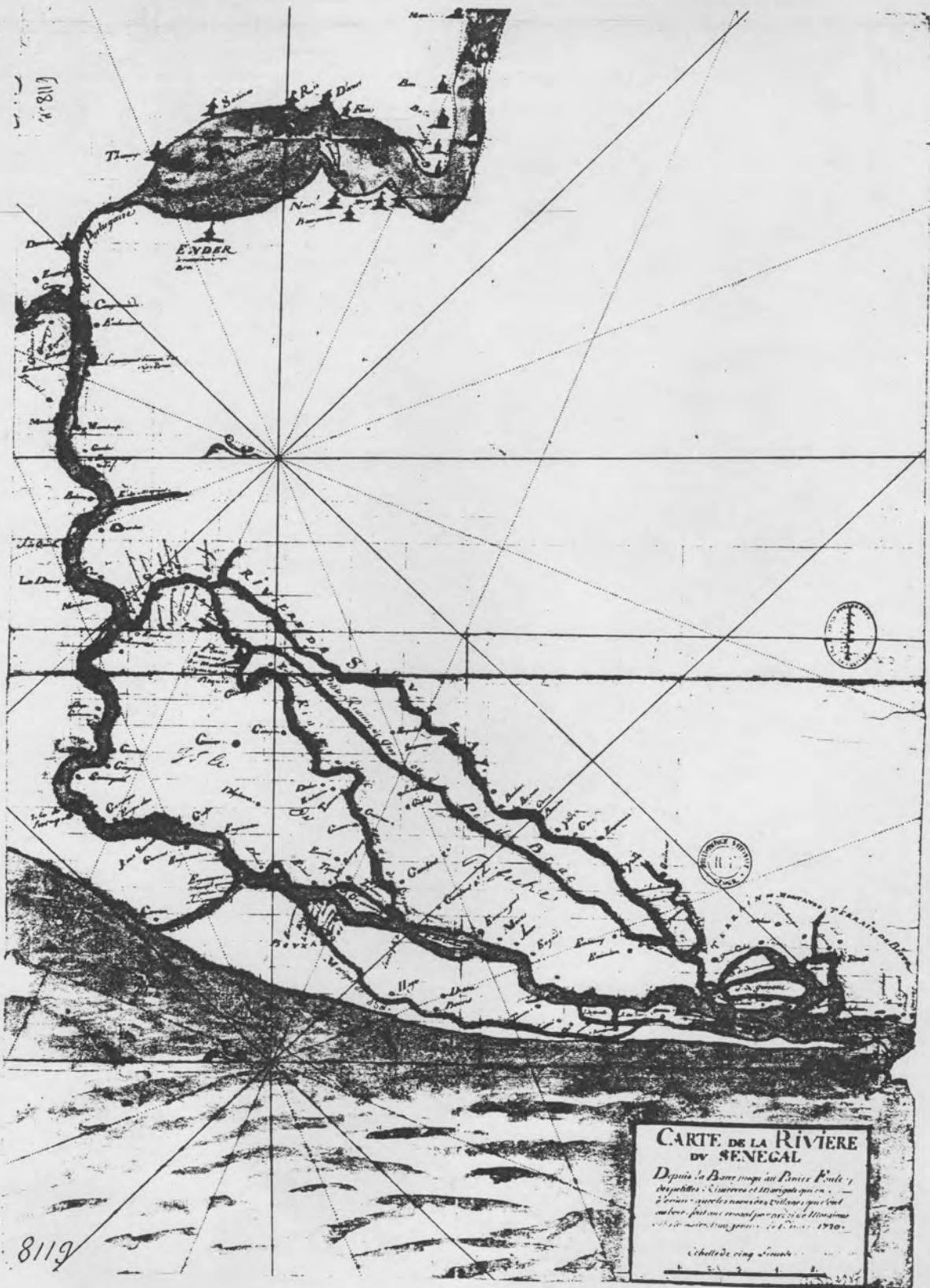
(10) Dans une 3^{eme} carte particulière on trouvera le détail des environs de l'île Gorée et du Cap Verd dont les approches ont été funestes à tant de navigateurs et à tant de vaisseaux richement chargés qui y ont été portés par les courans en faisant route pour /p.8/ la Chine. On peut compter avec d'autant plus de certitude sur les distances des lieux tracés sur cette carte que je les ai arpenté plusieurs fois herborisant et chassant à pié non seulement au Cap Verd mais à Rufisk et meme jusqu'au village de Sali qu'on appelle l'escalle de Portoral et par corruption Portudal.

⁴⁹ C'est la première carte reproduite : BN, Ge C 21960.

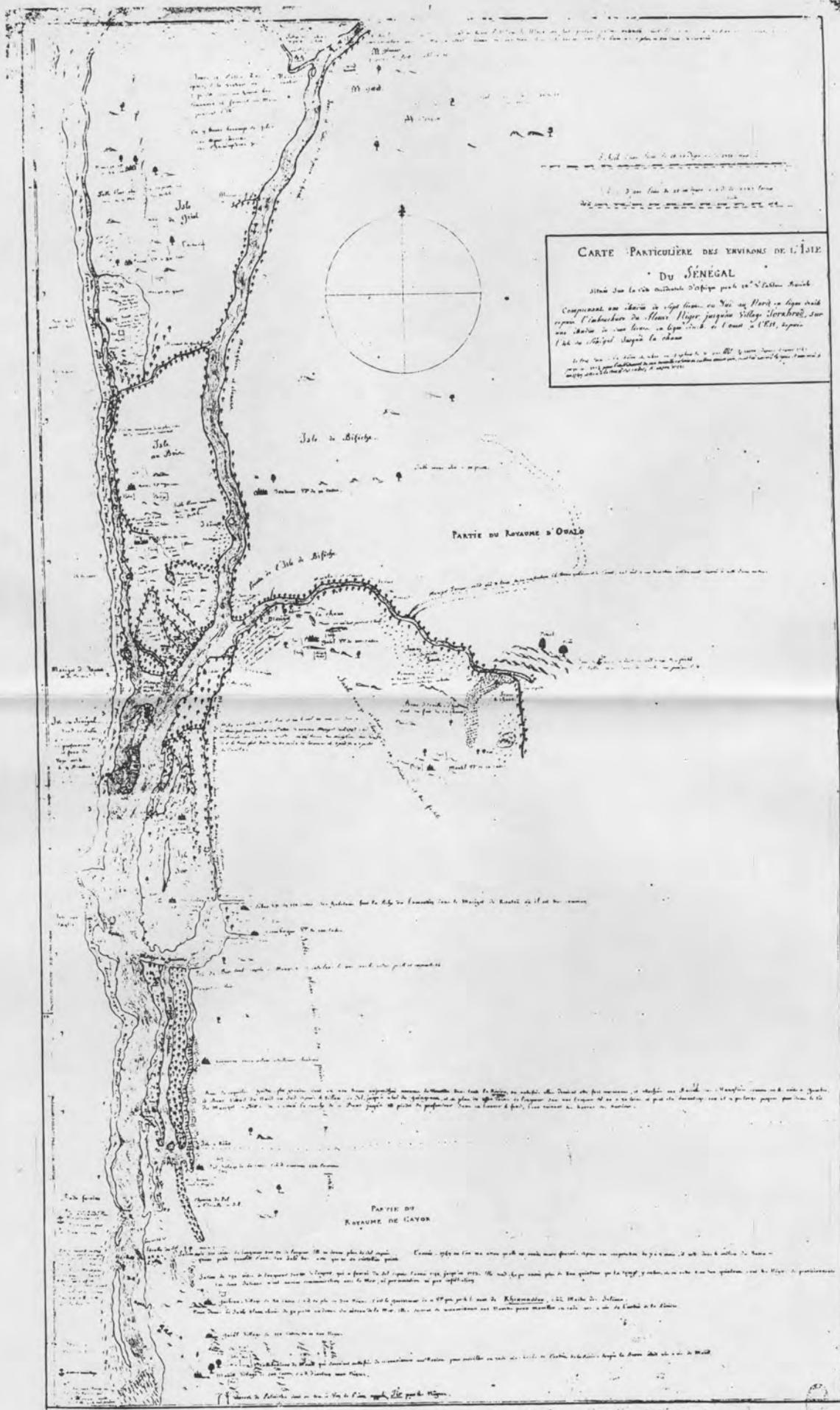
⁵⁰ Cette carte n'a pas été retrouvée, sinon en encart de la carte générale d'Adanson.

Liste des cartes

1. Anonyme, “Carte de la Coste d’Afrique depuis le cap Blanc jusques a la Rivière de Gambie, présentée a Mongr De Pontchartrain, ministre et secretaire^m d’estat, contr^r general des finances”, carte anonyme réalisée vers 1692
2. Pierre Compagnon, Carte du Bambouck “levée sur les lieux par le Sr Pierre Compagnon en 1716” a été “copié sur l’original MS en vélin le 23 d’octobre 1723”
3. Anonyme, “Carte de la Rivière du Senegal, depuis la Barre jusqu’au Panier Foule, des petites Rivierres et marigots qui en d’érivent avec les noms des villages qui sont au bord, fait au Senegal par ordre de Monsieur Brüe Directeur general le 1^{er} mars 1720”
4. Guillaume Delisle, “Carte de l’Afrique françoise ou du Sénégal. Dressée sur un grand nombre de Cartes manuscrites ou d’Itinéraires rectifiés par diverses Observations”, 1726
5. Jean-Baptiste Bourguignon d’Anville, “Carte de la partie occidentale de l’Afrique comprise entre Arguin & Serrelione où l’on a représenté avec plus de circonstances et d’exactitudes que dans aucune Carte precedente, non seulement le detail de la Côte et les Entrées des Rivières, mais encore un assez grand détail de l’Intérieur des Terres, jusqu’à une très grande distance de la Mer, Ensorte qu’on y indique Les divers Royaumes & les Nations des Negres, le Cours des grandes Rivieres, notamment de Senega & Gambie, Et les Etablissements que les Nations Européennes, François, Portugais & Anglois ont sur la Côte & dans le Pays, dressée sur plusieurs Cartes & divers Mémoires par le Sr D’Anville, Géographe ordinaire du Roi, janvier 1727”
6. Michel Adanson, “Carte particulière des environs de l’Isle du Sénégal située sur la Côte Occidentale d’Afrique par le 16°3’ de latitude boréale, comprenant une étendue de sept lieues du Sud au Nord en ligne droite depuis l’embouchure du fleuve Niger jusqu’au village Torkhod sur une étendue de deux lieues en ligne directe de l’Ouest à l’Est depuis l’Isle du Sénégal jusqu’à la Chaux, le tout toisé à la chaîne et relevé au graphomètre par M. Adanson depuis 1749 à 1754
7. Michel Adanson, “Carte particulière du fleuve Niger depuis son embouchure par 15° 55’ latitude boréale jusqu’au Comptoir de Podor par 16° 45’ latitude aussi boréale, dressée par le Sr Adanson dans quatre voyages qu’il y a faits depuis 1749 jusqu’en 1754”
8. Louis Sorel, “A New and Accurate Chart of the Coast of Africa From Cape Blanco to the River Sierra Leone...”, 1758
9. Dupont, “Carte du Cours du Sénégal depuis son embouchure jusqu’à Moussala”, 1820
10. Dussault et Dupont, “Carte du cours du Sénégal au dessous de Moussala, par M.E.J.D.L., d’après les observations faites par M.M. Dussault et Dupont et les divers travaux géographiques des officiers de la Colonie”, avec un encart, représentant le Waalo et utilisant une carte de Leprieur, lithographiée en 1827, et des documents communiqués par le Baron Roger, 1828
11. W. Lelieur, “Carte du cours du Sénégal, ayant pour base celle de Mrs Dussaulx et Dupont”, vers 1850
12. Descemet “Carte du cours du Sénégal et de la Falémé”, après 1843
13. E. Bouet-Willaumez, “Carte du Cours du Sénégal, de la Falémé et de la Gambie, dressée d’après les documents les plus récents par Mr. E. Bouet-Willaumez”, 1849
14. L. Faidherbe, P. Brossard de Corbigny, “Carte du territoire français des environs de Saint-Louis comprenant le Gandiol, le Toubé, le Oualo, Gaë, Refo et Bokol. Levée en 1858 d’après les ordres et sous la direction du colonel du Génie L. Faidherbe, Gouverneur du Sénégal, par le Lieutenant de Vaisseau P. Brossard de Corbigny”
15. L. Faidherbe, P. Brossard de Corbigny, “Carte du Sénégal, de la Falémé et de la Gambie jusqu’aux limites où ces rivières ont été explorées. Comprenant les détails connus sur les pays qui les avoisinent et les routes suivies par les principaux voyageurs qui les ont parcourus. Dressée sous la direction du Colonel du Génie L. Faidherbe, Gouverneur du Sénégal et Dépendances par le Baron Brossard de Corbigny, Capitaine de Frégate, chargé de l’Hydrographie du Sénégal, d’après les documents les plus récents et ses propres observations. Publiée par ordre de l’Empereur sous le Ministère de S.E.M. le Comte P. de Chasseloup-Laubat, Secrétaire d’État au Département de la Marine et des Colonies” [1861]
16. E. Pinet-Laprade, “Carte de la banlieue de St-Louis, du Oualo, du Ndiambour. Levée et dressée par ordre du Colonel Pinet-Laprade, Gouverneur, par Mr Bois, Capitaine d’État Major, assisté pour les reconnaissances de Mr Frey, achevée en mai 1870. le Colonel Valière étant Gouverneur”
17. Mr Pleigneur, “Carte du Fouta. Dressée par Mr Pleigneur, Lieutenant d’infanterie de Marine en septembre 1884, par ordre de Mr Seignac, Gouverneur. D’après l’itinéraire de Mr Jacquemard, Lieutenant d’Infanterie de Marine et ses propres Reconnaissances”.



CARTE III



R.L. G. C. 21463

CARTE VII

1872

CARTE VII
DE LA
CÔTE DE LA
MÉTROPOLITAIN

Carte No. 1872

Échelle 1:100,000





N T R Y O F
 R B A N Y O L O P
 also the title of their
 N G

A Branch of the
 the (S) of (S) and
 Adjacent Camp

The original of this
 and by several other
 and may even be
 Cap. Bambridge's name
 may be of great use

have carefully compared and examined
 the original of this chart with a
 number of others and my own observations
 and finding it a very accurate one
 recommend it as of great use to navigators
 in that Coast and adjacent parts
 Cap. Sam. Bambridge

The Right Honourable
 the Lords Commissioners
 of the Admiralty
 this CHART is Dedicated
 By their Lordships
 most Obedient
 humble servants
 Tho. Walker

TRARZAS

BRAKNAS

Carte

du cours

du Sénégal & de la Salinié

WALLO

DOWICHES

I O L O F

Remarques relatives au fleuve Du Sénégal & à ses affluens.

Le cours de ce fleuve de la péninsule dans les pays voisins & même dans les contrées de l'ouest de l'Afrique, est tel qu'il est représenté sur la carte ci-jointe. On voit que ce fleuve se divise en deux branches principales, l'une qui se dirige vers le nord-est & l'autre vers le sud-est. La première de ces branches est le fleuve de la Salinié, qui se jette dans l'océan Atlantique par le détroit de Cap-Vert. La seconde est le fleuve de la Gambie, qui se jette dans l'océan Atlantique par le détroit de Cap-Vert.

Les principales sources de ce fleuve sont situées dans les montagnes de la région de l'ouest de l'Afrique. On trouve notamment des sources importantes dans les régions de la Sierra Leone, du Liberia, et du Côte d'Ivoire.

Le fleuve de la Gambie est particulièrement important pour le commerce et la navigation. Il sert de voie d'accès à l'intérieur des terres et est utilisé pour le transport de marchandises et de personnes.

Les affluents du fleuve de la Gambie sont nombreux et comprennent notamment le fleuve de la Casamance, le fleuve de la Fouta-Djallon, et le fleuve de la Haute-Volta.

Le fleuve de la Salinié est également un important cours d'eau qui contribue à l'écoulement des eaux du Sénégal vers l'océan Atlantique.

Enfin, il est à noter que le fleuve de la Gambie est sujet à de fortes variations de débit, notamment en raison de la saisonnalité des précipitations dans sa région de captation.



Ge-F. 121

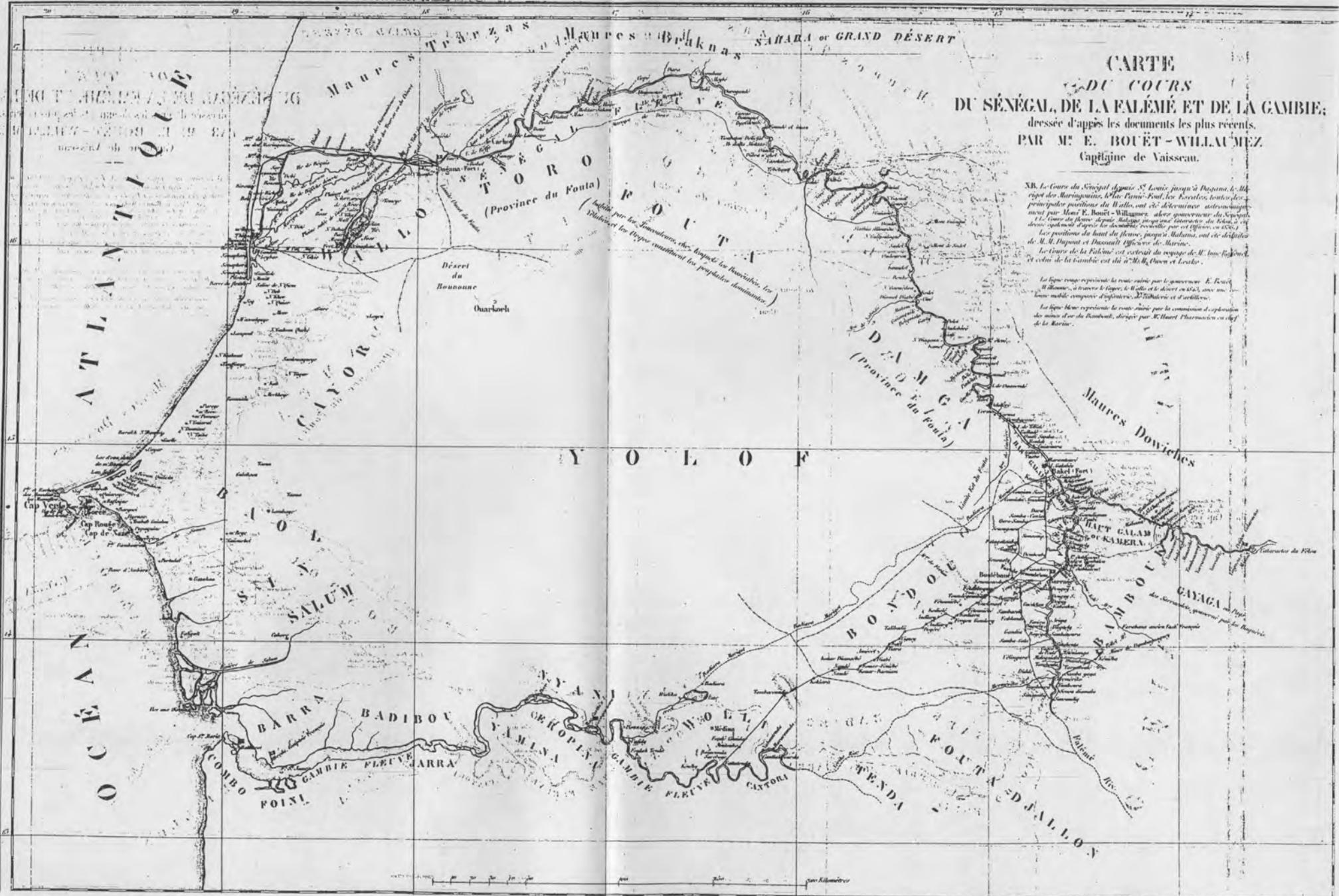
Carte

D. J. B. 1817



CARTE
DU COURS
DU SÉNÉGAL, DE LA FALÉMÉ ET DE LA GAMBIE;
 dressée d'après les documents les plus récents.
 PAR M^e E. BOUËT-WILLAUVEZ
 Capitaine de Vaisseau.

NB. Le Cours du Sénégal depuis St Louis jusqu'à Dagana, le Mauret des Maringayns, le Parc-Foul, les Escobes, toutes les principales portions du Waalo, ont été déterminés astronomiquement par M^{rs} E. Bouët-Willauvez, alors gouverneur du Sénégal, et le Cours de la Falémé depuis jusqu'à l'embouchure de la Falémé, ont été déterminés d'après les données recueillies par cet officier, en 1858.
Les positions de haut de fleuve, jusqu'à Bathama, ont été déterminées par M. M. Dupont et Descaux, Officiers de Marine.
Le Cours de la Falémé est extrait du voyage de M. Louis Bonnier, et celui de la Gambie est dû à M. M. Ouse et Leake.
La ligne rouge exprime la route suivie par le gouverneur E. Bouët-Willauvez, et traverse le fleuve, le Waalo et le désert en 1853, avec une ligne mobile composée d'opérateurs, d'interprètes et d'écritures.
La ligne bleue exprime la route suivie par la commission d'exploration des mines d'or de Bambak, dirigée par M. Hauret, Pharmacien en chef de la Marine.

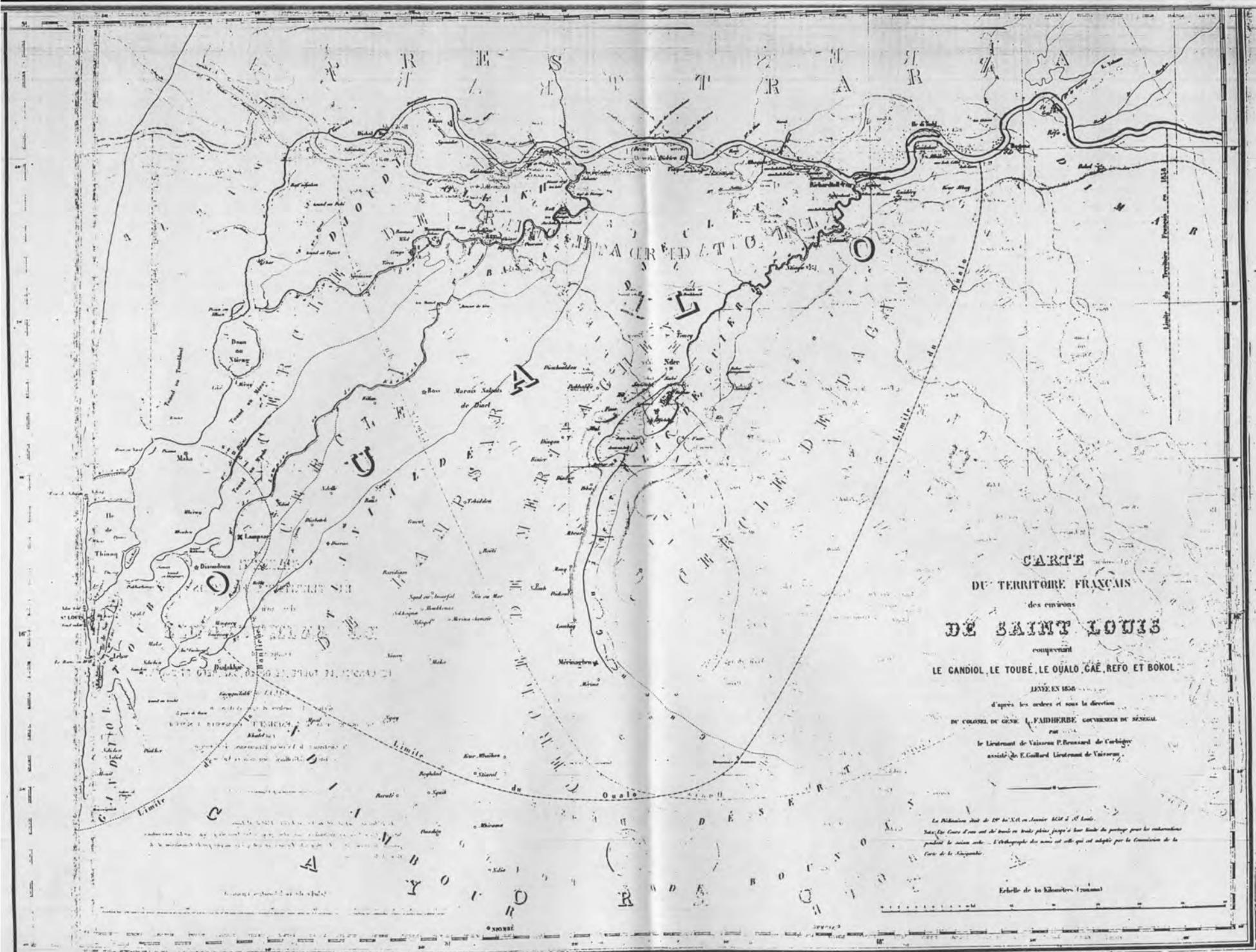


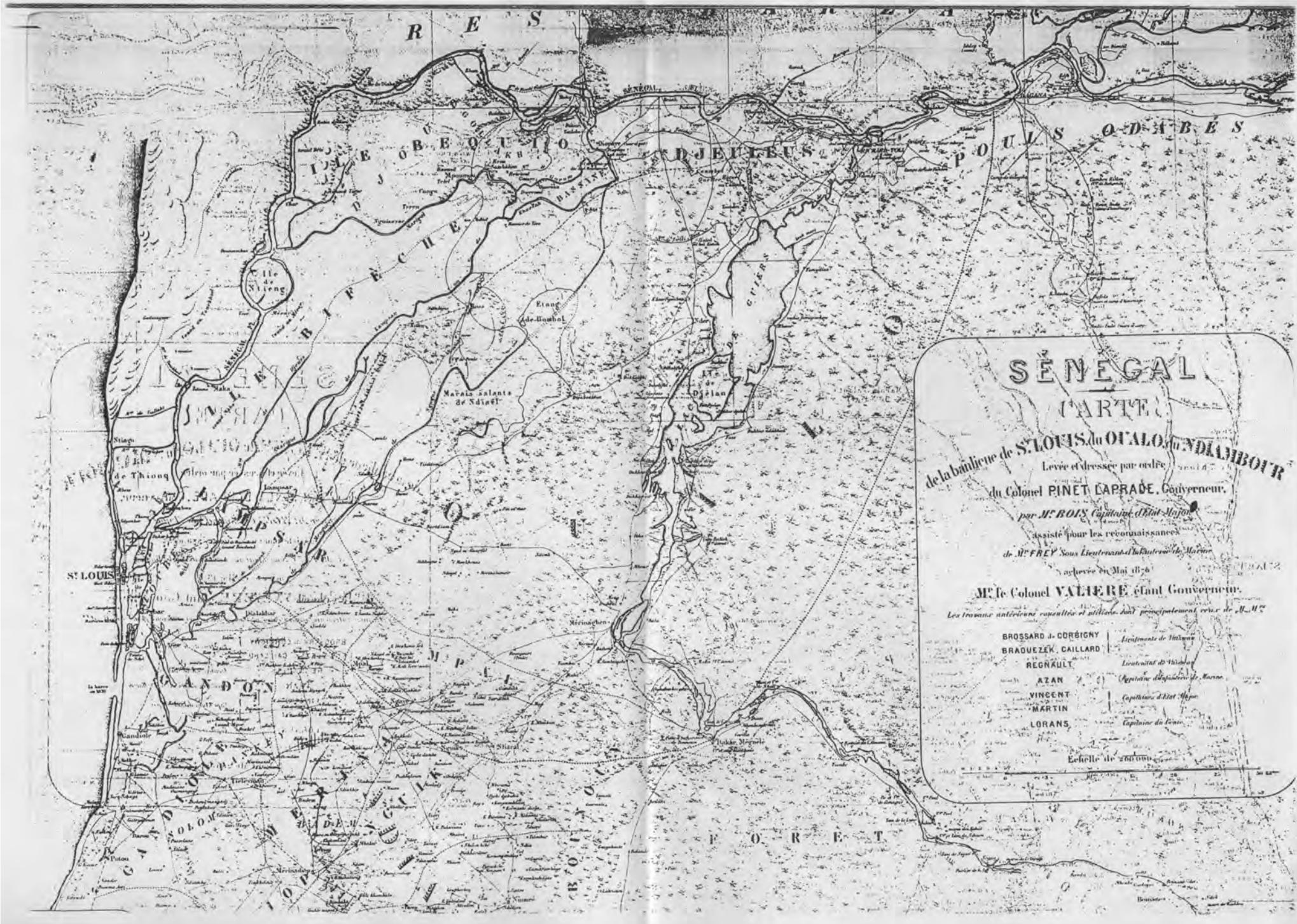
CARTE
 DU TERRITOIRE FRANÇAIS
 des environs
 DE SAINT LOUIS
 comprenant
 LE CANDIOL, LE TOUBÉ, LE OUALO, GAE, REFO ET BOKOL.

LEVÉE EN 1856
 d'après les notes et sous la direction
 DU COLONEL DE GENIE L. FADHERBE, COMMANDEUR DE RÉGIMENT
 par
 le Lieutenant de Vaisseau F. Renaud de Carbioguy
 assisté de E. Guillard, Lieutenant de Vaisseau.

*La Révision faite de 1878 à 1881 en Janvier 1882 à St Louis.
 Cette Carte d'un seul et même plan, jusqu'à leur suite de passage pour les indications
 pendant le même ordre. L'Orthographe des noms est celle qui est adoptée par la Commission de la
 Carte de la République.*

Echelle de 1:100,000 (romain)





SÈNEGAL (CARTE)

de la banlieue de S. LOUIS, du OUALO, du NDJAMBOR

Levée et dressée par ordre
du Colonel PINET LAPRADE, Gouverneur,

par M. ROIS, Capitaine d'Etat Major,

assisté pour les reconnaissances
de M. FREY, Sous Lieutenant d'Intendance de Marine,

le 26 Mai 1876

M. le Colonel VALIERE, étant Gouverneur.

Les travaux antérieurs consultés et utilisés sont principalement ceux de M. M.

- | | |
|----------------------|------------------------|
| BROSSARD J. CORBIGNY | Lieutenant de Vaisseau |
| BRADQUEZ, CAILLARD | Lieutenant de Vaisseau |
| REGNAULT | Lieutenant de Vaisseau |
| AZAN | Captaine d'Etat Major |
| VINCENT | Captaine d'Etat Major |
| MARTIN | Captaine d'Etat Major |
| LORANS | Captaine de Vaisseau |

Echelle de 200000

CARTE DU FO

Dressée par

M^r PEIGNEUR Lieutenant d'Inf^{te} de Mar

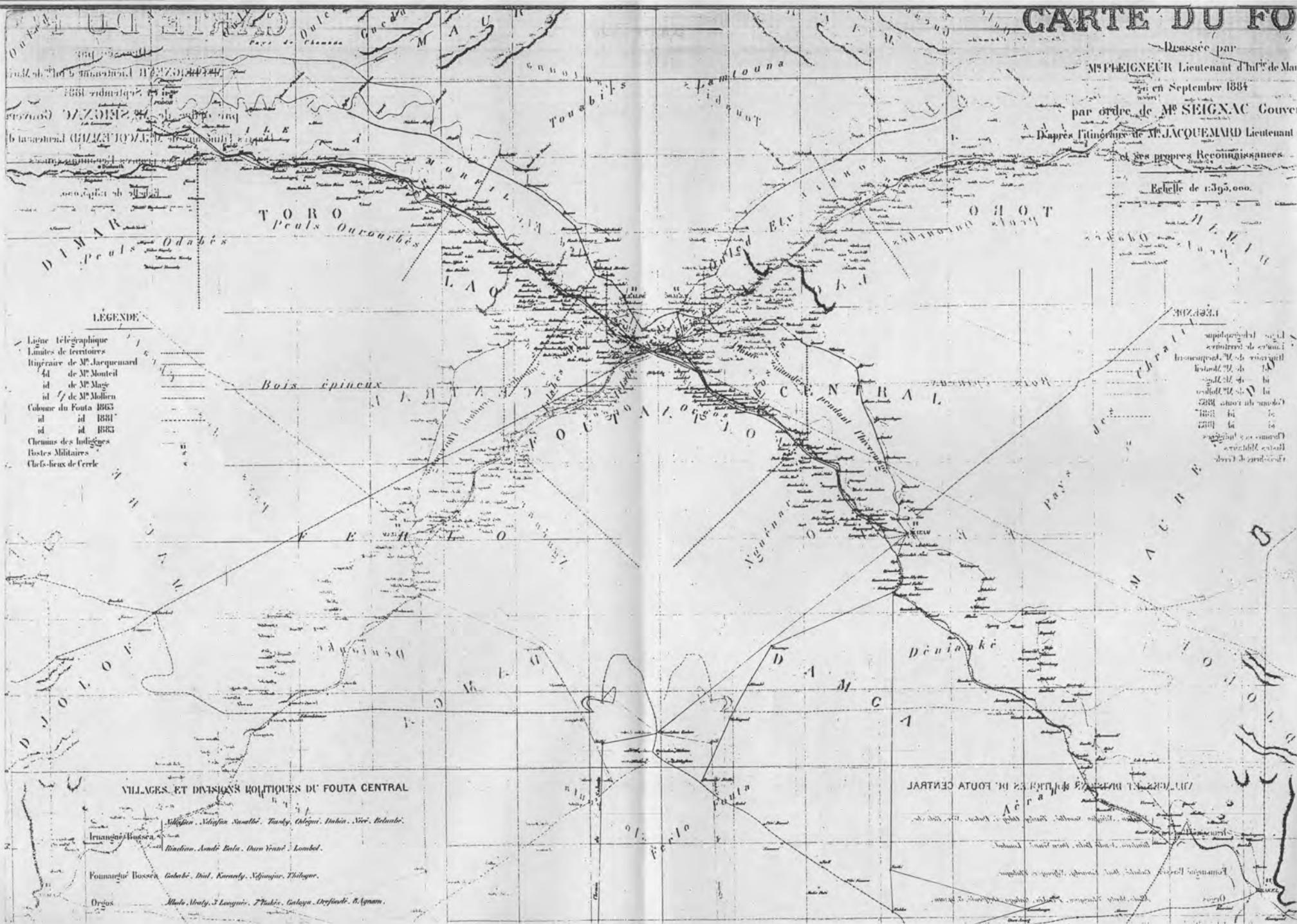
en Septembre 1884

par ordre de M^r SEIGNAC Gouver

Après l'itinéraire de M^r JACQUEMARD Lieutenant

et ses propres Reconnaissances

Echelle de 1:395,000.



LEGENDE

- Ligne télégraphique
- Limites de territoires
- Itinéraire de M^r Jacquemard
 - id de M^r Monteil
 - id de M^r Magé
 - id de M^r Mollen
- Colonie du Fouta 1863
 - id id 1881
 - id id 1883
- Chemins des Indigènes
- Postes Militaires
- Chefs-lieux de Cercle

VILLAGES ET DIVISIONS POLITIQUES DU FOUTA CENTRAL

- Alfian, Nafian, Sualbi, Tawdy, Obegui, Inbia, Nio, Belambi.*
- Imangou Bossoua
- Bindou, Assé, Bala, Ouou Youé, Loubel.*
- Poumaroué Bossoua, Gabaké, Diol, Kouroué, Njougou, Thilogou.
- Orgos *Mada, Mady, J. Louguir, F. Thaké, Galyou, Orefandi, K. Ignam.*

302.483.1

supplémentaire de la
carte de 1881
l'itinéraire de M^r Jacquemard
l'itinéraire de M^r Monteil
l'itinéraire de M^r Magé
l'itinéraire de M^r Mollen
1863
1881
1883

Liste des cartes

1. [Anonyme, "Carte de la Coste d'Afrique depuis le cap Blanc iusques a la Rivière de Gambie](#), présentée a Mongr De Pontchartrain, ministre et secretaire^{re} d'estat, contr^r general des finances", carte anonyme réalisée vers 1692
BN, Cartes et plans, Portefeuille 111, 2, 1.
<https://translate.google.com/translate?hl=en&sl=fr&u=http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53153634c&prev=se arch&pto=aue>
2. [Pierre Compagnon, Carte du Bambouck](#) "levée sur les lieux par le Sr Pierre Compagnon en 1716" a été "copié sur l'original MS en vélin le 23 d'octobre 1723"
BN, Cartes et Plans, Ge DD 2987, 8131.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84944643>
3. [Anonyme, "Carte de la Rivière du Senegal](#), depuis la Barre jusqu'au Panier Foule, des petites Rivierres et marigots qui en d'érivent avec les noms des villages qui sont au bord, fait au Senegal par ordre de Monsieur Brüe Directeur general le 1^{er} mars 1720"
BN, Cartes et Plans, Ge DD 2987 B 8119
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53052959z>
4. [Guillaume Delisle, "Carte de l'Afrique française ou du Sénégal](#). Dressée sur un grand nombre de Cartes manuscrites ou d'Itinéraires rectifiés par diverses Observations", 1726
BN, Cartes et Plans, portefeuille 111, 2, 39 D
BN, Cartes et Plans, Ge D 16315
à la BN, Cartes et Plans, GE DD 2987 B 8095 et 8095 bis
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530336566>
5. [Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, "Carte de la partie occidentale de l'Afrique](#) comprise entre Arguin & Serrelione où l'on a représenté avec plus de circonstances et d'exactitudes que dans aucune Carte precedente, non seulement le detail de la Côte et les Entrées des Rivières, mais encore un assez grand détail de l'Intérieur des Terres, jusqu'à une très grande distance de la Mer, Ensorte qu'on y indique Les divers Royaumes & les Nations des Negres, le Cours des grandes Rivierres, notamment de Senega & Gambie, Et les Etablissemens que les Nations Européennes, François, Portugais & Anglois ont sur la Côte & dans le Pays, dressée sur plusieurs Cartes & divers Mémoires par le Sr D'Anville, Géographe ordinaire du Roi, janvier 1727"
BN, Ge DD 2987 B 8096
BN, Ge D 10632
AN, O-M, Dépôt des Fortifications des Colonies, Sénégal, port. 32, 29 B,
AN, portefeuille NN 171, 39 et 40
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53053008c>
6. [Michel Adanson, "Carte particulière des environs de l'Isle du Sénégal située sur la Côte Occidentale d'Afrique](#) par le 16°3' de latitude boréale, comprenant une étendue de sept lieues du Sud au Nord en ligne droite depuis l'embouchure du fleuve Niger jusqu'au village Torkhod sur une étendue de deux lieues en ligne directe de l'Ouest à l'Est depuis l'Isle du Sénégal jusqu'à la Chaux, le tout toisé à la chaîne et relevé au graphomètre par M. Adanson depuis 1749 à 1754
BN, Cartes et Plans, Ge C, 21960
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55000029j>

7. [Michel Adanson](#), “[Carte particulière du fleuve Niger](#) depuis son embouchure par 15° 55’ latitude boréale jusqu’au Comptoir de Podor par 16° 45’ latitude aussi boréale, dressée par le Sr Adanson dans quatre voyages qu’il y a faits depuis 1749 jusqu’en 1754”

BN, Cartes et Plans, GE C 21961

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550002064>

8. [Louis Sorel](#), “[A New and Accurate Chart of the Coast of Africa From Cape Blanco to the River Sierra Leone...](#)”, 1758

BN, Cartes et Plans, Ge C 21958

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53053204b>

9. Dupont, “Carte du Cours du Sénégal depuis son embouchure jusqu’à Moussala”, 1820

BN, Cartes et Plans, Portef. 111, 3, 15

10. [Dussault et Dupont](#), “[Carte du cours du Sénégal au dessous de Moussala, par M.E.J.D.L.](#), d’après les observations faites par M.M. Dussault et Dupont et les divers travaux géographiques des officiers de la Colonie”, avec un encart, représentant le Waalo et utilisant une carte de Leprieur, lithographiée en 1827, et des documents communiqués par le Baron Roger, 1828

BN, Cartes et Plans, Ge DD 6044 (9)

BN, Cartes et Plans, Ge D 4250

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8443338k/f1.item.zoom>

11. W. Lelieur, “Carte du cours du Sénégal, ayant pour base celle de Mrs Dussaulx et Dupont”, vers 1850

BN, Cartes et Plans, Portef. 111, 3, 24

12. [Descemet](#) “[Carte du cours du Sénégal et de la Falémé](#)”, après 1843

BN, Cartes et plans, Ge D 17726

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8495333h>

13. [E. Bouet-Willaumez](#), “[Carte du Cours du Sénégal, de la Falémé et de la Gambie](#), dressée d’après les documents les plus récents par Mr. E. Bouet-Willaumez”, 1849

Archives de la Marine, Atlas Cartes Partic., carte 79

BN (Portef. 111, 3)

AN-OM, DFC, Gorée

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53146779c>

14. [L. Faidherbe, P. Brossard de Corbigny](#), “[Carte du territoire français des environs de Saint-Louis](#) comprenant le Gandiol, le Toubé, le Oualo, Gaë, Refo et Bokol. Levée en 1858 d’après les ordres et sous la direction du colonel du Génie L. Faidherbe, Gouverneur du Sénégal, par le Lieutenant de Vaisseau P. Brossard de Corbigny”

Arch. Mar., Atlas Cartes Partic., 82

BN, Ge C 1957, et aux AN-OM

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53099876q>

15. [L. Faidherbe, P. Brossard de Corbigny](#), “[Carte du Sénégal, de la Falémé et de la Gambie](#) jusqu’aux limites où ces rivières ont été explorées. Comprenant les détails connus sur les pays qui les avoisinent et les routes suivies par les principaux voyageurs qui les ont parcourus. Dressée sous la direction du Colonel du Génie L. Faidherbe, Gouverneur du Sénégal et Dépendances par le Baron Brossard de Corbigny, Capitaine de Frégate, chargé de l’Hydrographie du Sénégal, d’après les documents les plus récents et ses propres observations. Publiée par ordre de l’Empereur sous le Ministère de S.E.M. le Comte P. de Chasseloup-Laubat, Secrétaire d’État au Département de la Marine et des Colonies” [1861]

BN, Ge C 1957, et aux AN-OM

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53029036v>

16. [E. Pinet-Laprade](#), “[Carte de la banlieue de St-Louis, du Oualo, du Ndiambour](#)”. Levée et dressée par ordre du Colonel Pinet-Laprade, Gouverneur, par Mr Bois, Capitaine d’État Major, assisté pour les reconnaissances de Mr Frey, achevée en mai 1870. le Colonel Valière étant Gouverneur”

BN, Ge D 8452

AN-OM, C, n° 90

<http://1886.u-bordeaux-montaigne.fr/items/show/70078>

17. [Mr Pleigneur](#), “[Carte du Fouta. Dressée par Mr Pleigneur](#)”, Lieutenant d’infanterie de Marine en septembre 1884, par ordre de Mr Seignac, Gouverneur. D’après l’itinéraire de Mr Jacquemard, Lieutenant d’Infanterie de Marine et ses propres Reconnaissances”.

BN, Ge C 528

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53023106x>